

Laval théologique et philosophique



Tradition et histoire de l'aristotélisme. Le point de vue des indices externes dans les problèmes de l'authenticité du traité des *Catégories*

Martin Achard

Volume 56, numéro 2, juin 2000

Esthétique et théologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/401302ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/401302ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Achard, M. (2000). Tradition et histoire de l'aristotélisme. Le point de vue des indices externes dans les problèmes de l'authenticité du traité des *Catégories*. *Laval théologique et philosophique*, 56(2), 307–351.
<https://doi.org/10.7202/401302ar>

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 2000

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

TRADITION ET HISTOIRE DE L'ARISTOTÉLISME

LE POINT DE VUE DES INDICES EXTERNES DANS LE PROBLÈME DE L'AUTHENTICITÉ DU TRAITÉ DES *CATÉGORIES**

Martin Achard

Faculté de philosophie
Université Laval, Québec

RÉSUMÉ : *Un examen critique des indices externes mis de l'avant pour défendre l'authenticité des Catégories ne permet pas de conclure de façon positive. On trouvera ici un résumé de l'état de la question de ce point de vue externe, plutôt qu'une analyse du contenu du traité qui seule pourrait faire avancer le débat.*

ABSTRACT : *A critical examination of the external evidence brought forward to defend the authenticity of the Categories does not allow a definite positive answer. The state of the question from that external vantagepoint is here summed up. It makes it all the clearer that only a thorough analysis of the content of the treatise could advance the debate.*

L'étude de l'œuvre d'un auteur du passé peut receler, on le sait, des embûches d'une nature particulière. Parmi celles-ci figurent les problèmes d'authenticité, qui ont souvent été associés, ces dernières décennies, aux questions d'ordre chronologique. La singulière importance de ces problèmes d'authenticité n'est plus à établir : on sait en effet maintenant qu'au cours de l'histoire, « *the interpretations of such diverse authors as Homer, Plato, Augustine, Rhazes, Albertus Magnus, Rabelais and Ossian have all been influenced by works which were falsely attributed to*

* Les principaux résultats de cette recherche ont déjà été communiqués en octobre 1997, lors d'une conférence prononcée à l'invitation des Midis des études anciennes de l'Université Laval. Que les nombreux intervenants — et notamment les historiens — qui, à cette occasion, ont eu l'obligeance de nous adresser questions et commentaires, veuillent bien ici recevoir l'expression de notre plus vive gratitude : leur jugement nous a grandement conforté dans la défense de nos positions. Par ailleurs, et bien qu'il aille sans dire que nos vues n'engagent pas nécessairement les siennes, nous aimerions remercier le professeur Claude Lafleur, de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, qui a bien voulu prendre le temps de lire et de commenter, avec sa perspicacité habituelle, une première version de notre manuscrit. Notre reconnaissance va également, et enfin, au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), dont la généreuse aide a facilité, au cours des derniers mois, la poursuite de nos travaux.

them¹ ». Il est donc non seulement imprudent de prendre à la légère ces questions, mais nécessaire de leur accorder une certaine préséance, car de leur résolution dépend, dans une mesure significative, la bonne marche de la recherche.

Face à ce type de difficultés, les interprètes modernes du platonisme ont su en arriver, assez rapidement, à un degré d'entente qui a de quoi impressionner. L'un des spécialistes les plus autorisés qui soient, Y. Lafrance, affirmait même il y a quelques années, dans un article où il dressait le bilan des résultats auxquels étaient parvenues les recherches sur Platon depuis le début du dix-neuvième siècle, que les « problèmes d'authenticité des écrits platoniciens et de leur chronologie » devaient être considérés — si l'on fait exception de quelques dialogues de moindre intérêt — comme « pratiquement résolus »². Or, et c'est le moins qu'on puisse dire, semblable accord contraste de manière frappante avec la situation observable dans le champ des études de l'autre penseur emblématique de la Grèce classique, Aristote.

En ce qui concerne la chronologie des œuvres de ce dernier, en effet, outre peut-être un ou deux points d'entente — comme le fait qu'« on s'accorde assez généralement aujourd'hui à dater la rédaction des livres II à VII des *Topiques* du temps où Aristote était membre de l'Académie³ » —, aucun consensus d'ensemble n'a encore pu, chez les spécialistes, se réaliser. Et en ce qui a trait aux questions d'authenticité, malgré ici aussi quelques résultats dignes de mention — comme la démonstration et la reconnaissance quasi unanime de l'inauthenticité du *De mundo* suite au progrès des connaissances en philosophie post-aristotélécienne, « *which allowed nineteenth-century scholars to place De mundo in a late Hellenistic or early Imperial context*⁴ » — des doutes persistent toujours sur l'origine de certains écrits d'importance, comme les livres α et K de la *Métaphysique*, ou encore le traité des *Catégories*.

Deux facteurs sont ordinairement invoqués, dans la littérature, pour expliquer cette incapacité des aristotélisants d'en arriver à plus de résultats. Le premier est, on l'aura deviné, l'impossibilité d'appliquer efficacement au *corpus* aristotélécien la méthode stylométrique, grâce à laquelle L. Campbell⁵ et W. Lutoslawski⁶ ont pu, dès la décennie 1890, établir avec une vraisemblance remarquable la chronologie des dialogues de Platon. C'est qu'en effet, ce procédé exige que soient connus de façon

1. J. KRAYE, W.F. RYAN, C.B. SCHMITT, éd., « Introduction », dans *Pseudo-Aristotle in the Middle Ages. The Theology and Other Texts*, London, The Warburg Institute (University of London), 1986, p. 1.

2. Y. LAFRANCE, « L'avenir de la recherche platonicienne », *Revue des études grecques*, 99 (1986), p. 276.

3. É. DE STRYCKER, « Concepts-clés et terminologie dans les livres II à VII des *Topiques* », dans G.E.L. OWEN, éd., *Aristotle on Dialectic. The Topics, Proceedings of the Third Symposium Aristotelicum*, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 141.

4. J. KRAYE, « Aristotle's God and the Authenticity of *De mundo* : An Early Modern Controversy », *Journal of the History of Philosophy*, 28 (1990), p. 357. Seul G. REALE n'a pas, au cours des dernières décennies, reconnu le caractère post-aristotélécien du *De mundo* (voir en effet l'introduction accompagnant sa traduction du traité : *Aristotele. Trattato sul cosmo per Alessandro*, traduction et texte grec, accompagnés d'une introduction et de notes par G. REALE, Napoli, Luigi Loffredo Editore, 1974, p. 3-34).

5. *Plato's Republic*, vol. II, édition, notes et essais sur le texte par B. JOWETT et L. CAMPBELL, Oxford, Clarendon Press, 1894.

6. *The Origin and Growth of Plato's Logic, With an Account of Plato's Style and of the Chronology of his Writings*, London, Longmans, Green and Co., 1897.

suffisamment précise et assurée « le style, le vocabulaire et les principales caractéristiques du langage propres à l'auteur considéré⁷ », et que, contrairement aux dialogues platoniciens, les traités traditionnellement attribués à Aristote sont, pour la plupart, des regroupements d'écrits indépendants, « où il est difficile de reconnaître la main du Stagirite et de la distinguer avec certitude de la main de différents disciples ou collaborateurs qui ont recueilli la pensée du maître⁸ ». Le second facteur est, quant à lui, lié à l'échec de la méthode génétique, méthode qui, vu l'absence d'indicateurs stylistiques fiables, proposait d'utiliser des critères doctrinaux pour déterminer l'ordre et l'époque de rédaction des écrits aristotéliens, et qui croyait être capable, de cette façon, de décider du caractère authentique ou pseudépigraphique des quelques pièces litigieuses du *corpus*⁹. Cette approche, instituée dans la première partie du siècle par W. Jaeger¹⁰, après être très tôt devenue une référence incontournable¹¹, s'est toutefois avec le temps révélé tenir davantage de la pomme de discorde que de la panacée, et l'on a en conséquence, de nos jours, perdu foi en son efficacité¹².

Dans les pages qui suivent, et même si nous voudrions suggérer que, en ce qui concerne du moins le traité des *Catégories*, le problème de l'authenticité est loin d'être insoluble, il ne saurait être question, pour nous, de tenter de minimiser la réalité et l'incidence des difficultés qu'occasionnent ces deux facteurs. En fait, même, il

-
7. R. BODÉÛS, « Une interprétation génétiste de l'éthique aristotélicienne », *Revue Philosophique de Louvain*, 80 (1982), p. 661, n. 16.
 8. *Ibid.* Voir aussi, dans le même sens, les remarques de F.G. KENYON, *Aristotle on the Constitution of Athens*, London, Longmans and Co., 1891, p. xvii ; J.E. SANDYS, *Aristotle's Constitution of Athens*, texte révisé, avec introduction et notes critiques par J.E. SANDYS, 2^e éd., London, Macmillan and Co., 1912, p. LXII ; L. ROBIN, *Aristote*, Paris, PUF, 1944, p. 25 ; et G.E.L. OWEN, « Aristotle. Method, Physics, and Cosmology », dans C.C. GILLISPIE, éd., *Dictionary of Scientific Biography*, vol. I, New York, Scribner, 1970, p. 250. On notera tout de suite, ici, qu'on ne saurait légitimement inclure dans la catégorie des pseudépigraphes ces morceaux du *corpus* qui, sans avoir eu pour rédacteur Aristote lui-même, constituent néanmoins une transcription directe de sa pensée. Par « ouvrages proprement inauthentiques », comme le précise à juste titre P. MORAUX, il convient d'entendre les écrits « étrangers à la pensée, à l'école et même à l'époque d'Aristote » (*Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, Louvain, Éditions universitaires de Louvain, 1951, p. 10).
 9. Pour un exemple classique d'application du génétisme aux questions d'authenticité, voir le livre bien connu de F. NUYENS, *L'Évolution de la psychologie d'Aristote*, Louvain, Éditions de l'Institut Supérieur de Philosophie, 1948, p. 55 et suiv.
 10. Dans son célèbre *Aristoteles. Grundlegung einer Geschichte seiner Entwicklung*, Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1923.
 11. Au point même où un commentateur comme A.H. CHROUST est allé jusqu'à écrire, en conclusion de l'un de ses articles, « The First Thirty Years of Modern Aristotelian Scholarship (1912-1942) » (publié dans *Classica et Mediaevalia*, 24 [1963-1964], p. 57), que « by the year 1942 any Aristotelian scholar worthy of that name could either accept or reject (perhaps with some modifications or reservations) Jaeger's basic ideas, but no one, except perhaps a total illiterate or an utter fool, could ignore them any longer » (nous soulignons).
 12. Dès 1961, à vrai dire, G. REALE constatait, dans l'introduction de son ouvrage *The Concept of First Philosophy and the Unity of the Metaphysics of Aristotle* (trad. J.R. Catan, Albany, State University of New York Press, 1980, p. 7) que « many today are returning to the systematic-unitary interpretation », c'est-à-dire au paradigme interprétatif qui prévalait avant Jaeger, « because they are disappointed by the results obtained from the new studies ». Et, en 1982, BODÉÛS se croyait autorisé à proclamer « le chant du cygne » de l'interprétation génétiste, telle qu'on l'avait du moins connue jusqu'à ce jour (« Une interprétation génétiste de l'éthique aristotélicienne », p. 653). J. BARNES parlait quant à lui, plus récemment encore, de la « vacuity of the Jaegerian tradition » (« Review of J.-M. Rist, *The Mind of Aristotle : A Study in Philosophical Growth* », *Notes and Queries*, 37 [1990], p. 319).

est plutôt notre avis que si la situation paraît être, à l'heure actuelle, dans une impasse, c'est d'une certaine façon parce qu'on n'a pas encore su apercevoir toute l'ampleur des effets du second facteur. Pour le dire en d'autres mots, en effet, nous croyons que, pour ce qui est du traité des *Catégories*¹³, c'est non seulement d'une manière très directe, c'est-à-dire en proposant tout simplement une mauvaise voie de solution au problème, que le génétisme d'inspiration jaégérienne a ralenti la progression du débat sur l'authenticité, mais aussi, et de façon plus nuisible encore, d'une manière plus détournée et moins visible. C'est qu'effectivement, tout semble s'être déroulé, au cours des dernières décennies, comme si l'optique évolutionniste, de par sa prédominance, et parce qu'elle mettait exclusivement l'accent sur un type particulier d'indices *internes* : les indicateurs doctrinaux, avait fait oublier aux interprètes préoccupés de la question de l'origine des *Catégories* la considération des indices *externes*, et donc, par le fait même, avait fait négliger à ceux-ci la consultation des nombreuses recherches ayant été menées, depuis le siècle dernier, sur l'histoire et la propagation de l'aristotélisme dans le monde grec. Or, et c'est ce que nous tenterons de montrer dans les pages qui suivent, la discussion sur le statut des *Catégories* ne peut que tirer profit de ces recherches historiques, car ces dernières, quand on y regarde bien, ont mis en lumière plusieurs faits qui, d'une façon ou d'une autre, permettent de mieux défendre la thèse de l'inauthenticité de l'ouvrage.

Nous peindrons d'abord, à grands traits, un historique du débat à l'époque moderne. Cette première partie, quoique superficielle, constituera néanmoins une introduction utile pour la suite, tout en permettant de combler, dans une certaine mesure du moins, une lacune présente de la littérature, où il n'existe aucun véritable résumé diachronique des moments forts de la discussion passée¹⁴. Puis, à la suite de cette partie introductive, nous verrons comment les divers indices externes actuellement disponibles paraissent converger, en donnant le moyen, d'une part, de contrecarrer certains arguments avancés par les défenseurs de l'authenticité, mais aussi, et surtout, en pointant directement dans le sens de la thèse inverse, celle de l'inauthenticité.

I. LE DÉBAT MODERNE SUR L'AUTHENTICITÉ DES CATÉGORIES

Il est possible de distinguer, dans l'histoire du commentaire sur le traité des *Catégories* depuis 1800, trois grandes périodes. La première fait suite aux stimulants

13. Traité qui, on le notera, se trouve certainement à être, du point de vue de l'ampleur des effets que pourrait avoir une démonstration de l'inauthenticité sur notre représentation globale de l'aristotélisme, le plus important de tous les écrits litigieux. Il faut en effet comprendre, comme l'a fait observer avec beaucoup de justesse M. FREDE, que « the *Categories* [...] has played a unique role in our tradition », étant « the only philosophical treatise that has been the object of scholarly and philosophical attention continuously since the first century B.C., when people first began writing commentaries on classical philosophical texts » (« The Title, Unity, and Authenticity of the Aristotelian *Categories* », dans *Essays in Ancient Philosophy*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1987, p. 11) ; il est donc absolument indéniable, pour reprendre les paroles du même commentateur, que « our received view of Aristotle — whether we are aware of this in all its details or not — was colored substantially by the *Categories* » (*ibid.*).

14. L'exposé le plus complet, qui date de 1951, et qui ne compte qu'une centaine de lignes, se trouve chez L.M. DE RIJK, « The Authenticity of Aristotle's *Categories* », *Mnemosyne*, série IV, 4 (1951), p. 139-142.

qu'ont constitués, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, « les progrès de la philologie et l'intérêt nouveau accordé par la philosophie kantienne à l'élaboration d'une table des catégories¹⁵ », de même que les thèses provocatrices de F.A. Trendelenburg sur l'origine et la nature grammaticales des catégories aristotéliennes¹⁶. La seconde phase, quant à elle, débute avec les premiers travaux de S. Mansion, dans la deuxième moitié des années 1940, sur le concept de substance chez Aristote¹⁷, et se poursuit avec, entre autres, l'influent ouvrage de 1952 de L.M. De Rijk, *The Place of the Categories of Being in Aristotle's Philosophy*¹⁸. Et la troisième, enfin, après avoir été amorcée dans les années 1970, grâce notamment aux travaux du Centre de recherches sur la Pensée antique de l'Université de Paris-Sorbonne¹⁹, prend de l'ampleur dans les années 1980, avec la publication de plusieurs ouvrages portant sur les commentaires anciens et médiévaux des *Catégories*²⁰.

Or à chacune de ces périodes correspond un moment du débat entourant l'origine du traité. Dans la première de celles-ci, J. Barthélémy Saint-Hilaire²¹ et E. Zeller²² prirent d'abord position en faveur de l'authenticité. Puis certains commentateurs : K. Spengel²³, C. Prantl²⁴, V. Rose²⁵ et A. Gercke²⁶, arguèrent la contrepartie. Ces derniers ne réussirent cependant pas à promouvoir efficacement leur point de vue, en partie parce qu'à cette époque, comme le constatait I. Husik — et comme on pouvait sans doute s'y attendre dans la foulée de l'édition de Bekker et suite aux prises de

15. P. AUBENQUE, « Préface », dans *Concepts et catégories dans la pensée antique*, études publiées sous la direction de P. Aubenque, Paris, Vrin, 1980, p. IX.
16. Formulées dans son ouvrage *Geschichte der Kategorienlehre*, Berlin, Verlag von G. Bethge, 1846. On trouvera un aperçu utile des nombreuses discussions suscitées par ce livre dans l'article de G. REALE, « Filo conduttore grammaticale e filo conduttore ontologico nella deduzione delle categorie aristoteliche », paru dans *Revista di filosofia neo-scolastica*, 49 (1957), p. 423-458.
17. « La première doctrine de la substance : la substance selon Aristote », *Revue philosophique de Louvain*, 44 (1946), p. 349-369 ; et « La doctrine aristotélicienne de la substance et le traité des *Catégories* », dans E.W. BETH, H.J. POS et J.H.A. HOLLAK, éd., *Proceedings of the Tenth International Congress of Philosophy*, Amsterdam, North-Holland, 1949, p. 1097-1100.
18. Assen, Van Gorcum, 1952.
19. Travaux dont on trouve les résultats dans le collectif *Concepts et catégories dans la pensée antique*. On s'intéressera plus particulièrement, dans cet ouvrage, aux contributions de P. HOFFMANN, « Les catégories "où" et "quand" chez Aristote et Simplicius », p. 217-245 ; de N. VAMVOUKAKIS, « Les catégories aristotéliennes d'action et de passion vues par Simplicius », p. 253-269 ; et de J. PÉPIN, « Clément d'Alexandrie, les *Catégories* d'Aristote et le fragment 60 d'Héraclite », p. 271-284.
20. On trouvera la liste de ces ouvrages aux pages 505 et 506 de la bibliographie du collectif *Aristotle Transformed. The Ancient Commentators and their Influence*, R. SORABJI, éd., Ithaca, Cornell University Press, 1990.
21. Jules BARTHÉLÉMY SAINT-HILAIRE, *De la logique d'Aristote*, t. I, Paris, Ladrangé, 1838, p. 11-140.
22. *Die Philosophie der Griechen, eine Untersuchung über Charakter, Gang und Hauptmomente ihrer Entwicklung*, Leipzig, O.R. Reisland, 1844, p. 67-69.
23. Dans son compte rendu de l'édition de T. WAITZ : *Aristotelis Organon graece*, dans *Gelehrte Anzeigen...* München, 20 (1845), p. 41 et suiv.
24. Lui aussi dans son compte rendu de l'édition de T. WAITZ : *Aristotelis Organon graece*, dans *Zeitschrift für die Altertumswissenschaft*, 4 (1846), p. 281 et suiv. ; et dans son ouvrage *Geschichte der Logik im Abendlande*, vol. I, Leipzig, S. Hirzel, 1855, p. 90-91, p. 204 et suiv., et p. 243.
25. *De Aristotelis librorum ordine et auctoritate commentatio*, Berolini, Typis et impensis Georgii Reimeri, 1854, p. 232-240.
26. « Ursprung der aristotelischen Kategorien », *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 4 (1891), p. 424-441.

position de Trendelenburg —, « *the bulk of the discussion has centered about the question of its [le traité des *Catégories*] place in the Organon and in Aristotle's system, and the character of the ten categories to which the greater part of the book is devoted*²⁷ » : en un mot, la thèse de l'inauthenticité cadrait mal avec les préoccupations du temps. Mais leur échec tint aussi et surtout, comme le firent ressortir dans leur contre-attaque E. Zeller²⁸, H. Maier²⁹ et I. Husik³⁰, au peu de sérieux de certains des arguments avancés en faveur de l'inauthenticité, qui discrédita un parti qui, malgré des suggestions valables, mais vu le caractère hardi de sa thèse, avait évidemment dans cette affaire le lourd fardeau de la preuve, et qui se devait donc, pour être convaincant, de présenter un argumentaire irréprochable³¹.

Puis en 1909 parut, sous la plume de E. Dupréel, une nouvelle charge contre l'authenticité des *Catégories*³². L'auteur, qui reconnaissait que certaines des raisons formulées par ses prédécesseurs « se trouvent être sans valeur³³ », y développa une argumentation que D. O'Brien décrivit à juste titre comme « l'une des plus élaborées [...] contre l'authenticité des *Catégories*³⁴ ». Mais ses arguments, bien que dignes d'attention pour la plupart³⁵, ne réussirent pas à rallier les suffrages des aristotéliens. Dupréel n'aida probablement pas sa cause par un style qui garde implicite les principales articulations de sa pensée, et qui, de ce fait, ne dévoile le véritable poids et la complémentarité de ses raisons qu'après plusieurs lectures. En outre, quelques-unes des affirmations présentes dans son article ont certainement, par leur caractère clairement excessif, trahi et désamorcé le procédé rhétorique qui les sous-tendait, et ainsi terni, aux yeux de certains en tout cas, l'ensemble du propos qu'on y trouve³⁶.

27. I. HUSIK, « On the *Categories* of Aristotle », *The Philosophical Review*, 13 (1904), p. 514.

28. Dans la seconde édition de son ouvrage, *Die Philosophie der Griechen, eine Untersuchung über Charakter, Gang und Hauptmomente ihrer Entwicklung*, t. II, Leipzig, O.R. Reiland, p. 68 et suiv.

29. *Die Sillogistik des Aristoteles*, t. II, Tübingen, Verlag Der H. Laupp'schen Buchhandlung, 1900, p. 290 et suiv.

30. « On the *Categories* of Aristotle », p. 514-528.

31. PRANTL commit ainsi une erreur difficilement pardonnaible quand il soutint que l'expression « πρὸς τί πως ἔχειν », qu'on trouve aux lignes 8 a 32 et 8 a 39 des *Catégories*, et qui pourrait sembler avoir une résonance stoïcienne, ne se trouve nulle part ailleurs dans l'œuvre d'Aristote ; et que, pour cette raison, la rédaction des *Catégories* devait dater, au plus tôt, de l'époque de Chrysippe (*Geschichte der Logik im Abendlande*, p. 90, n. 5). HUSIK eut alors beau jeu, pour le réfuter, de relever les nombreuses autres occurrences de cette expression dans le *corpus aristotelicum* (*Topiques* : 142 a 29, 146 b 4, 170 b 30 et 170 b 39 ; *Physique* : 247 a 2 et 247 b 3 ; et *Éthique à Nicomaque* : 1101 b 13) (« On the *Categories* of Aristotle », p. 525). On notera d'ailleurs qu'O. HAMELIN, dans son livre *Le Système d'Aristote* (2^e éd., Paris, Librairie Félix Alcan, 1931), invoqua spécifiquement cette bourde de Prantl pour tenter de montrer que, d'une manière générale, « les raisons qu'on a voulu faire valoir contre l'authenticité de l'ouvrage [les *Catégories*] sont dépourvues de solidité » (*ibid.*, p. 27).

32. « *Aristote et le Traité des Catégories* », *Archiv für Geschichte der Philosophie*, 22 (1909), p. 230-251.

33. *Ibid.*, p. 230.

34. « Bibliographie annotée des études principales sur les *Catégories* d'Aristote (1794-1975) », dans *Concepts et catégories dans la pensée antique*, p. 6.

35. L'un des plus farouches défenseurs de l'authenticité du traité, L.M. DE RIJK, dut d'ailleurs admettre que les arguments de Dupréel, comme ceux aussi de S. Mansion, « derive from a more scientific standpoint » que ceux de Spengel, Prantl, Rose et Gercke (« The Authenticity of Aristotle's *Categories* », p. 140).

36. Nous pensons ici, par exemple, au passage où DUPRÉEL affirme, contre l'évidence la plus manifeste et comme si la chose allait de soi, que « le traité des *Catégories* [...] est une œuvre [...] des plus médiocres »

Hormis peut-être l'intervention de W. Jaeger, qui se prononça, dans un très bref passage de son célèbre ouvrage de 1923, contre l'authenticité du traité³⁷ (et dont la position, qui n'était énoncée qu'en passant, et qui n'était pas liée à la partie véritablement influente et importante de son livre : le découpage génétique de la *Métaphysique*, n'exerça au reste aucune influence), la discussion fut ensuite mise en veilleuse pendant quelques décennies. Dans une courte intervention de 1939, Husik constata cette stagnation : « *now after thirty-four years* », écrivit-il en faisant référence à son article de 1904, « *the question [...] stands exactly as it did then. None of those who wrote on the subject since then has added anything very significant except Dupréel*³⁸ ». Mais Husik ne voulut pas, à la suite de ce constat, développer de nouveaux arguments : prenant simplement acte du fait que son article de 1904 était passé, dans les milieux savants, pratiquement inaperçu, il se borna à en rappeler l'essentiel. Et ce rappel lui valut, dans une note qui, elle non plus, n'apportait pas de nouvelle eau au moulin, l'entière approbation de W.D. Ross³⁹.

Ce n'est vraiment qu'avec les deux premiers articles de S. Mansion consacrés au sujet, et publiés en 1946 et 1949, que le débat connut une nouvelle avancée et son second temps fort. Bien que les arguments qu'on trouve dans ces articles en faveur de l'inauthenticité ne réussirent pas, ici encore, à renverser la croyance dominante, ceux-ci surent ébranler et même convaincre certains spécialistes⁴⁰. Dans les années qui

(« Aristote et le Traité des *Catégories* », p. 248) ; ou encore à celui où il écrit, à propos des chapitres 10 à 15 du traité (traditionnellement connus sous l'appellation de *Postprédicaments*), que ceux-ci constituent « une rhapsodie où éclatent le désordre, l'incohérence et la faiblesse de la pensée comme de l'expression » (*ibid.*, p. 237). Commentant spécifiquement cette dernière affirmation, DE RIJK notait que « *such groundless expostulations [...] are not worth dealing with* » (« The Authenticity of Aristotle's *Categories* », p. 149, n. 1). Ces assertions sont d'autant plus étonnantes qu'elles n'interviennent jamais comme prémisses des arguments développés par Dupréel, ou encore comme conclusions de ces arguments : elles sont, pour le dire en un mot, indépendantes de ses analyses. Celles-ci sont par ailleurs tout à fait regrettables, car elles peuvent facilement donner l'impression, lors d'une première lecture du moins, que pour Dupréel, la reconnaissance de la médiocrité de l'ouvrage est une condition *sine qua non* de la reconnaissance de son inauthenticité, ce qui n'est pourtant, quand on y regarde de près, nullement le cas.

37. La raison donnée par JAEGER étant que cet ouvrage « is characteristic of the period of naturalism and empiricism, which arose in his [Aristote] school after his death » (*Aristotle, Fundamentals of the History of His Development*, traduction, avec les corrections et les additions de l'auteur, par R. Robinson, 2^e éd., Oxford, Oxford University Press, 1962, p. 46).

38. « The Authenticity of Aristotle's *Categories* », *The Journal of Philosophy*, 36 (1939), p. 428.

39. *Ibid.*, p. 431-433.

40. On lira par exemple les remarques que formulait A. MANSION dans son article « L'immortalité de l'âme et de l'intellect d'après Aristote » (*Revue Philosophique de Louvain*, 51 [1953], p. 454, n. 2) ; de même que dans son compte rendu du livre de M.D. PHILIPPE, *Aristote (Revue philosophique de Louvain*, 57 [1959], p. 54). B. DUMOULIN constatait avec raison que, dans ces deux derniers écrits, « A. Mansion semble avoir durci sa position [sur l'inauthenticité du traité des *Catégories*] par rapport à son *Introd. à la Physique Aristotélicienne*, 2^e éd., 1946, p. 9 avec les notes » (« Sur l'authenticité des *Catégories* d'Aristote », dans *Concepts et catégories dans la pensée antique*, p. 24, n. 3 de la p. 23). Or le durcissement de cette position s'explique, à n'en pas douter, par l'influence des travaux de S. Mansion parus dans l'intervalle, et auxquels renvoie d'ailleurs nommément, dans son article de 1953 (à la p. 454, n. 2), A. Mansion. R.A. GAUTHIER et J.-Y. JOLIF, de même, paraissent ne pas considérer les *Catégories* comme une œuvre d'Aristote (voir en effet leur ARISTOTE, *L'Éthique à Nicomaque*, t. 1, introduction, traduction et commentaire par R.A. Gauthier et J.-Y. Jolif, 2^e éd., Paris, Béatrice-Nauwelaerts, 1970, p. 62-63). Et on prendra finalement acte, plus près de nous, des réserves émises par Y. LAFRANCE (« La théorie aristotélicienne de la science. À propos d'un livre récent », *Dialogue*, 19 [1980], p. 476-492) et G. LEROUX (« La tradition des *Catégories* aristotélliciennes, à propos d'une traduction récente », *Dialogue*, 25 [1986], p. 525).

suivirent, et malgré les quelques objections, fondées principalement sur la méthode génétique, que De Rijk et d'autres firent à ses analyses, Mansion demeura fermement sur ses positions, et revint sur le sujet dans un article de 1968⁴¹, tout comme en 1976, dans les « Notes de la deuxième édition » de son célèbre ouvrage : *Le Jugement d'existence chez Aristote*⁴². La somme des observations qu'on trouve dans ces travaux forme un impressionnant tableau d'ensemble, dont l'articulation et le relief ne semblent cependant pas toujours avoir été aperçus. Il faut dire que l'auteur n'eut pas le temps d'en effectuer la synthèse, et que la forme même de ses écrits peut quelquefois occulter certaines de ses remarques les plus importantes⁴³. En outre, il est assez évident que Mansion aurait eu intérêt — pour l'avancement du débat comme pour donner plus de force à son option — à rattacher ses arguments à ceux des commentateurs qui l'avaient précédée dans la voie de la défense de l'inauthenticité, ce que, de manière quelque peu étonnante, elle ne fait jamais⁴⁴.

Après elle, B. Dumoulin publia en 1980 une étude qui, bien qu'explicitement consacrée à la question de l'authenticité, offre en fait principalement une analyse génétique de certaines parties de la *Métaphysique*. Mais quoi qu'il en soit, et bien que Dumoulin cherchât entre autres, à partir de ses hypothèses sur l'évolution intellectuelle d'Aristote, à montrer que sur un point bien précis de la conception de la substance qu'on y trouve, le traité des *Catégories* n'est pas nécessairement incompatible avec la *Métaphysique*, ledit interprète offrit néanmoins, au terme de son exposé, « des conclusions de fond et de méthode voisines de celles [...] de S. Mansion⁴⁵ », découlant du fait qu'« il reste [encore] trop de différences inexpliquées entre la terminologie et la doctrine des *Catégories* et celles des autres écrits d'Aristote⁴⁶ ». Pour s'assurer de l'authenticité, écrivit-il dans sa conclusion, « il faudrait [...] comparer minutieusement chaque point de vocabulaire et de doctrine entre les *Catégories* et les œuvres d'authenticité assurée, et voir si les *Catégories* s'insèrent naturellement dans une trajectoire simple de développement⁴⁷ ».

41. « Notes sur la doctrine des catégories dans les *Topiques* », dans *Aristotle on Dialectic. The Topics*, p. 189-201.

42. 2^e éd., revue et augmentée, Louvain, Éditions de l'Institut Supérieur de Philosophie, 1976, p. 313-358.

43. Ainsi, en raison de son titre et du fait qu'il fut publié dans les actes d'un important colloque consacré exclusivement au traité des *Topiques*, on pourrait croire que l'article « Notes sur la doctrine des catégories dans les *Topiques* » ne concerne pas, ou ne concerne que très secondairement, la question de l'authenticité des *Catégories* ; or au contraire (et on n'a qu'à lire l'introduction ou la dernière partie de l'étude pour s'en persuader), cette question constitue plutôt, et encore une fois, la principale préoccupation de MANSION. De même, dans les « Notes de la deuxième édition », Mansion énonce des remarques cruciales pour la bonne considération du problème de l'authenticité non seulement dans la note 94 (p. 351), spécialement consacrée à ce sujet, mais aussi dans la note 78 (p. 341), consacrée pour sa part à la question de savoir par l'examen de quel traité doit débiter l'étude de la théorie aristotélicienne de l'être.

44. Le seul endroit où Mansion signale le nom d'un de ses prédécesseurs est l'introduction de son article « La doctrine aristotélicienne de la substance et le traité des *Catégories* », où elle écrit, sans donner plus de détails, et de manière quelque peu injuste à l'endroit de Dupréel, que ce dernier est le seul avant elle à avoir tenté d'instituer, mais « de façon encore sommaire », une comparaison « entre les traités de philosophie première et celui des *Catégories* » (p. 1097).

45. « Sur l'authenticité des *Catégories* d'Aristote », p. 24.

46. *Ibid.*, p. 31.

47. *Ibid.*, p. 32.

Au moment où nous rédigeons les présentes lignes, personne n'a encore tenté de mettre en pratique cette recommandation de Dumoulin. Et ceci n'a en un sens rien de très surprenant, en partie, évidemment, parce que le génétisme est, comme nous l'avons vu, tombé en désuétude, mais aussi et surtout parce que c'est précisément au début des années quatre-vingt, c'est-à-dire au moment où Dumoulin faisait paraître son analyse, que s'ouvre véritablement la troisième grande période des recherches modernes menées autour des *Catégories* : or cette période se caractérise par un délaissement de l'étude directe du traité, et donc des questions comme celle de l'authenticité, et par un accroissement des travaux sur les interprétations anciennes et médiévales de celui-ci⁴⁸. À notre connaissance, en fait, on ne trouve depuis Dumoulin que deux articles, l'un de M. Frede et l'autre de C. Rutten, qui abordent sérieusement le problème, en cherchant à défendre l'idée que les *Catégories* sont authentiques. La motivation qui sous-tend le premier de ces articles, *Titel, Einheit und Echtheit der Kategorien*, publié en 1983⁴⁹, est on ne peut plus clairement énoncée par Frede : depuis le dix-neuvième siècle, rappelle celui-ci dans son introduction, divers auteurs ont remis en doute l'authenticité des *Catégories*, or, explique Frede, « *given the enormous influence this treatise has had on our view of Aristotle and our interpretation of his writings, it seems extremely important to me to try, as far as possible, to lay these doubts to rest*⁵⁰ ». Autrement dit, et si l'on en croit du moins cette phrase, il appert que, pour Frede, puisque les conséquences d'une reconnaissance de l'inauthenticité des *Catégories* seraient, pour notre compréhension de l'aristotélisme,

48. Un décompte que nous avons effectué (à partir de trois sources : le *Répertoire bibliographique de la philosophie* [Louvain, Éditions de l'Institut Supérieur de Philosophie, 1975-1996], la bibliographie de D. O'BRIEN [« Bibliographie annotée des études principales sur les *Catégories* d'Aristote (1794-1975) »], et la bibliographie contenue dans le collectif *Aristotle Transformed*), pour chaque décennie depuis 1820, des publications (monographies, articles de revues ou de collectifs, éditions de textes et traductions) ayant spécifiquement pour objet, soit le traité des *Catégories*, soit les interprétations anciennes et médiévales de ce dernier, a donné les résultats suivants (le premier chiffre indique le nombre de publications sur le traité ; le second, le nombre de celles sur ses interprétations) : 1820-1829 : 1, 0 ; 1830-1839 : 5, 0 ; 1840-1849 : 6, 1 ; 1850-1859 : 7, 0 ; 1860-1869 : 1, 0 ; 1870-1879 : 4, 0 ; 1880-1889 : 4, 0 ; 1890-1899 : 4, 1 ; 1900-1909 : 3, 0 ; 1910-1919 : 0, 1 ; 1920-1929 : 4, 0 ; 1930-1939 : 7, 0 ; 1940-1949 : 9, 2 ; 1950-1959 : 18, 2 (cette hausse marquée correspond, on l'aura noté, au début de la seconde des trois phases que nous avons, dans le commentarisme, distinguées) ; 1960-1969 : 27, 3 ; 1970-1979 : 20, 7 ; 1980-1989 : 9, 14 ; 1990-1997 : 2, 10 (nous avons aussi tenu compte, pour cette dernière décennie, des études contenues dans la revue, *Documenti e studi sulla tradizione filosofica medievale*, VIII [1997]). Ce décompte, qui demanderait certes à être refait avec plus de minutie que nous n'en avons mise (il faudrait par exemple prendre en considération, pour avoir un tableau plus complet, les écrits qui, sans porter exclusivement ou au premier chef sur les *Catégories* ou ses interprétations, contiennent néanmoins des remarques à leur sujet), et auquel on ne peut donc accorder qu'une valeur approximative, laisse toutefois apparaître un très net renversement de l'intérêt à partir de 1980. Le fait qu'il y a davantage de publications ayant pour objet l'interprétation des *Catégories* n'est pas, en lui-même, un fait significatif : on pourrait en effet l'expliquer par l'actuel « processus général d'inflation de la chose écrite », que signalait récemment A. de LIBERA (« Retour de la philosophie médiévale ? », *Le Débat*, 72 [1992], p. 167) ; mais le fait qu'il y en a davantage sur ce sujet, alors qu'il y en a moins sur le traité, est quant à lui sûrement révélateur d'une tendance particulière.

49. Dans *Zweifelhaftes im Corpus Aristotelicum*, Berlin, Walter de Gruyter & Co., 1983. Cet article est aussi paru, dans une traduction anglaise de W. Mann approuvée par l'auteur, dans le livre de FREDE, *Essays in Ancient Philosophy*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1987, p. 11-28, et p. 363-367 pour les notes (l'approbation de la traduction figure dans la préface du livre). Nous nous référons, ici et subséquemment, à cette seconde version.

50. *Ibid.*, p. 12.

énormes, on doit alors, pour ne pas avoir à subir ces conséquences, considérer cet ouvrage comme étant véritablement d'Aristote⁵¹. Quant au second de ces articles, « Stylométrie des *Catégories*⁵² », paru en 1985 sous la plume de C. Rutten, celui-ci prête le flanc, comme on l'aura deviné, à toutes les critiques qu'il est possible d'adresser à la méthode stylométrique quand celle-ci est appliquée à l'œuvre d'Aristote⁵³ ; et les conclusions qu'on y trouve sont en conséquence restées, dans l'érudition actuelle, sans échos⁵⁴.

II. LES INDICES EXTERNES

1. L'édition d'Andronicos et les témoignages post-androniciens

Sur le plan argumentatif, le débat dont nous venons de brosser l'historique a pour caractéristique de s'être presque uniquement déroulé, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, sur le terrain des indices internes, tirés du contenu et du propos

51. Or il est à peine nécessaire d'insister sur la fragilité de cette justification. Signalons simplement, à propos du principe qu'elle fait intervenir, qu'il a depuis longtemps été démontré que plus d'un ouvrage, qu'on sait parfaitement, aujourd'hui, être des faux, « were in the past very influential in forming the interpretation of the author to whom they were attributed » (KRAYE, RYAN, SCHMITT, « Introduction », p. 1). « Une erreur âgée », comme l'écrit par ailleurs avec bon sens É. BARBOTIN, « ne fait pas une vérité » (« Le "Corpus aristotelicum" est-il authentique ? », *Revue thomiste*, 54 [1954], p. 676).
52. Dans A. MOTTE, C. RUTTEN, éd., *Aristotelica*, Mélanges offerts à Marcel De Corte, Bruxelles, Éditions Ousia, 1985, p. 315-336.
53. Nous avons précédemment signalé quelques-unes de ces difficultés d'application. Voir en outre les remarques que ROSS formulait déjà en 1924, dans son *Aristotle's Metaphysics*, vol. I, texte, introduction et commentaire par W.D. Ross, Oxford, Clarendon Press, 1924, p. XXVI. D. LACHTERMAN faisait pour sa part très justement remarquer, il y a peu, que « the possible meaningfulness of the computer-derived frequencies and correlations is, inevitably, a function of the interpretations given to them and, most importantly, of the hypotheses governing those interpretations. The obvious point should not go unnoted, namely, that these hypotheses are not themselves produced by the statistical data but are rather logically or even psychologically anterior to them. [...] In other words, the correlations establish a *stylistic* difference ; they do not and, in the absence of any other firm, non-hypothetical chronological hall-marks [comme c'est le cas pour Aristote, et contrairement à Platon, où de tels points de repère existent (on sait par exemple que celui-ci rédigeait les *Lois* au moment de sa mort)], cannot turn this stylistic difference into a determinate temporal or developmental difference, except on pain of circularity [cette circularité intervient, autrement dit, quand on veut prouver l'évolution d'un auteur par l'existence de différences stylistiques dans les œuvres qui lui sont attribuées, et, inversement, l'existence de variations dans le style d'un même auteur par son évolution] » (« Did Aristotle "Develop" ? Reflections on Werner Jaeger's Thesis », *Revue de philosophie ancienne*, 8 [1990], p. 38).
54. On ne peut finalement passer complètement sous silence la parution, en 1994, d'une tentative d'établissement de l'authenticité par J.-J. DUHOT (« L'authenticité des *Catégories* », *Revue de philosophie ancienne*, 12 [1994], p. 109-124). Nous laisserons cependant au lecteur le soin de juger, d'une façon générale, de la valeur de cet article, qui prétend ni plus ni moins, en une quinzaine de pages, pouvoir « authentifier de façon certaine » (*ibid.*, p. 121 ; nous soulignons) le traité, à partir du « critère » de « l'origine même du terme de catégorie » (*ibid.*, p. 109). Nous nous bornerons simplement à signaler, ici, que l'article de Duhot — qui, poussant la logique génétique à son ultime limite, cherche à expliquer « les étrangetés et les incohérences » (*ibid.*, p. 121) du texte des *Catégories* en postulant, notamment, qu'on prêterait « d'in vraisemblables incohérences » (*ibid.*) à Aristote si on s'imaginait seulement que celui-ci « connaît la fin de son opuscule lorsqu'il en dit ou en écrit le début » (*ibid.*) —, nous nous bornerons simplement à signaler, disions-nous, que cet article fait intervenir un point de vue, une méthode d'analyse et des présupposés si éloignés des tendances interprétatives actuelles, qu'on devrait encore reprocher à son auteur, même s'il avait quant au fond raison, de ne jamais chercher à défendre, ne serait-ce qu'un tant soit peu sérieusement, la nature de son approche.

des *Catégories*. À vrai dire, seuls quelques défenseurs de l'authenticité, à savoir Zeller, Ross et De Rijk, ont voulu engager le débat sur le terrain des indices externes, en invoquant, à l'appui de leur position, l'opinion d'une certaine tradition. Reprenant ainsi un type de considération qu'avait avant lui utilisé Zeller, Ross, dans son *Aristotle*, concède à ses adversaires que les *Catégories* ne sont jamais mentionnées dans les autres écrits du *corpus* transmis sous le nom du Stagirite, mais réplique, comme si la remarque permettait à elle seule de lever tous les doutes, que le traité « *was accepted without question in antiquity, and commented on as a genuine work by a series of commentators beginning in the third century A.D. with Porphyry ; indeed* », note Ross, « *the evidence for its acceptance goes back to Andronicus* »⁵⁵. Et dans son article en faveur de l'authenticité, De Rijk consacre la première et la plus longue partie de son plaidoyer au témoignage des anciens, présentant comme des éléments d'importance pour la résolution du problème les opinions de Porphyre, Dexippe, Ammonius, Simplicius, Philopon et Olympiodore.

Quant aux ténors de l'inauthenticité, tout se passe comme si Dupréel avait, au début du siècle, définitivement résumé leur position sur la quantité et la pertinence des indicateurs historiques : ce n'est que « par tradition », écrit celui-ci, « que le traité des *Catégories* est mis à la tête de ses [Aristote] écrits logiques. Cette tradition peut s'appuyer à la fois sur l'autorité d'Andronicus de Rhodes qui fit une place au Traité dans l'édition des œuvres d'Aristote qu'il donna à Rome vers l'an 50 avant J.-C. et sur la mention du catalogue des écrits d'Aristote que nous a conservé Diogène Laërte ». Or, estime notre auteur, « ces deux données historiques, celle d'Andronicus et celle de Diogène Laërte, ne sauraient constituer pour le Traité des *Catégories* un brevet d'authenticité. Une lacune trop profonde sépare Aristote de ses historiens pour que les données traditionnelles aient par elles-mêmes beaucoup de valeur ». De sorte que, pense Dupréel, c'est uniquement « de l'examen direct de l'ouvrage que l'on pourra tirer des conclusions fondées »⁵⁶.

Or, et il convient de le redire, cette absence de considération de la dimension historique par les principaux défenseurs de l'inauthenticité ne saurait plus, aujourd'hui, s'expliquer, au sens où les indices fournis par l'histoire, loin d'être négligeables, sont nombreux et pertinents, et au sens où ceux-ci, loin de fournir des munitions à la thèse de l'authenticité — comme pourrait sans doute le laisser croire un survol de l'état actuel du débat —, donnent en fait plutôt des munitions au parti contraire, en permettant d'abord de montrer, ce qui est des plus importants, qu'on ne peut accorder, et contrairement à ce que supposent Zeller, Ross et De Rijk, grand crédit au témoignage de la tradition qui débute avec Andronicos.

Dans un premier temps, en effet, les données mises en lumière par l'histoire permettent d'établir *par le fait* que le type de tradition invoqué par nos trois commentateurs ne saurait constituer un gage d'authenticité. La raison, qui est fort simple et qui était déjà parfaitement visible à l'époque où Ross et De Rijk orchestraient leur dé-

55. *Aristotle*, London, Methuen and Co., 1923, p. 9.

56. « *Aristote et le Traité des Catégories* », p. 231.

fense, en est que cette même tradition a aussi attribué à Aristote, *de façon tout aussi assurée qu'elle l'a fait avec le traité des Catégories*, nombre d'ouvrages qu'on sait pertinemment de nos jours ne pas être, en tout ou en partie, du Stagirite⁵⁷. Et il est pour le moins étonnant qu'on n'ait pas songé, dans le contexte du débat entourant l'authenticité des *Catégories*, à relever ce fait. Certes, plusieurs de ces faux, qui furent « acceptés sans discussion pendant l'Antiquité, puis au Moyen Âge⁵⁸ », ne nous sont pas parvenus, sinon sous la forme de fragments ou de titres⁵⁹ ; mais certains ont su si bien faire leur chemin qu'ils ont échoué dans l'actuelle édition de référence des œuvres d'Aristote : l'*Aristotelis opera omnia* de I. Bekker⁶⁰. Sur les quarante-sept traités édités par ce dernier, à vrai dire, plus du tiers sont ou contiennent des parties aujourd'hui unanimement considérées comme inauthentiques. Et l'on trouve dans cette catégorie non seulement des morceaux comme le *De spiritu*, le *De audibilibus*, le *De lineis insecabilibus*, le *De Melisso Xenophane Gorgia* ou le *De virtutibus et vitiis*, mais aussi des œuvres d'envergure et d'influence nettement plus considérables. Nous avons déjà glissé un mot du traité *Du monde*, dont le caractère pseudépi-graphique a été clairement établi : or comme l'a observé, dans une excellente étude, J. Kraye, « *we have no record of any doubts as to the authenticity of De mundo until the fifth century A.D., when Proclus, citing the work as evidence of Aristotle's views, added the proviso "if the book De mundo is by him"* »⁶¹. Et l'on pourrait tout aussi

57. KRAYE, RYAN et SCHMITT l'ont entre autres, dans un contexte différent, bien noté (« Introduction », p. 1-2).

58. MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 239.

59. À ce sujet, voir évidemment l'ouvrage classique de V. ROSE, *Aristoteles Pseudepigraphus*, Leipzig, In Aedibus B.G. Teubneri, 1863 ; de même que R. SHUTE, *On the History of the Process by which the Aristotelian Writings Arrived at their Present Form*, Oxford, Clarendon Press, 1888, p. 7-8 ; et MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 53, 67 et 85.

60. Vol. I et II, Berlin, s. n., 1831.

61. « Aristotle's God and the Authenticity of *De mundo* : An Early Modern Controversy », p. 341 ; nous soulignons. Sur l'origine et l'histoire du *De mundo*, on consultera avant tout P. MORAUX, *Der Aristotelismus bei den Griechen von Andronikos bis Alexander von Aphrodisias*, t. II : *Der Aristotelismus im I. und II. Jh. n. Chr.*, Berlin-New York, Walter de Gruyter, 1984, p. 5-82. La phrase de Proclus citée par Kraye n'implique pas nécessairement, la chose est importante à signaler, qu'existaient réellement au cinquième siècle des doutes sur l'authenticité de l'ouvrage (on lira en effet les observations de DE RIJK sur ce type de remarque chez les exégètes antiques, qu'on trouve d'ailleurs formulé, notons-le en passant, dans plus d'un commentaire au traité des *Catégories* [« The Authenticity of Aristotle's *Categories* », p. 129-139]). Il faut plutôt attendre le milieu du quinzième siècle pour entendre certaines voix commencer, en Occident, à s'objecter sérieusement à l'attribution du traité à Aristote (sur ce, voir J. KRAYE, « Daniel Heinsius and the Author of *De mundo* », dans A.C. DIONISOTTI, A. GRAFTON, J. KRAYE, éd., *The Uses of Greek and Latin : Historical Essays*, London, Wartburg Institute, University of London, 1988, p. 173) ; et la longue histoire des débats qui se sont alors engagés montre clairement qu'on aurait tort de sous-estimer, relativement à la question de l'authenticité des *Catégories*, la force persuasive des appels à la tradition, car bien qu'il y ait eu, parmi les motifs qui firent que pendant plusieurs siècles, maints érudits continuèrent encore à croire en la thèse de l'authenticité du *De mundo* — et ce en dépit des nombreux arguments, pour la plupart décisifs, qui ne cessaient d'être soulevés contre cette dernière —, bien qu'il y ait eu, disions-nous, des raisons liées au fait que ce traité présente une image de la divinité qui était, dans une atmosphère imprégnée de doctrines chrétiennes, plus acceptable que ce qu'on trouve dans le reste du *corpus* aristotélicien, il demeure néanmoins que, parmi ces raisons, « the most important [...] were », comme l'a bien observé KRAYE, « the ancient *testimonia* » (« Aristotle's God and the Authenticity of *De mundo* : An Early Modern Controversy », p. 342), c'est-à-dire, en un mot, l'autorité de la tradition. Signalons enfin, et dans un autre ordre d'idées, qu'il est remarquable de voir ROSS écrire, quelques lignes seulement après avoir présenté l'opinion des commentateurs anciens comme une raison parfaitement suffisante de croire en l'authenticité des *Caté-*

bien citer en exemple le cas des *Problemata*, écrit « qu'on considère [...] généralement comme apocryphe » aujourd'hui⁶², mais qui, tout comme le traité des *Catégories*, a « connu un grand succès dans l'Antiquité⁶³ », étant « l'une des œuvres les plus lues d'Aristote⁶⁴ », et dont l'attribution, dans son intégralité, à Aristote, « a été admise par toute l'Antiquité⁶⁵ ».

Mais comme si cette preuve *par le fait* n'était pas entièrement satisfaisante, les données mises en lumière par l'histoire permettent en outre maintenant d'offrir une autre forme de démonstration, de nature plus *théorique*, du fait que ni l'attestation d'Andronicos, ni celles de Porphyre et des commentateurs qui lui font suite, ne sauraient constituer un garant d'authenticité.

C'est qu'en effet, pour que les témoignages invoqués par Zeller, Ross et De Rijk aient pu posséder le niveau de crédit que leur reconnaissent ces trois auteurs, il aurait évidemment fallu que certaines conditions soient, sur le plan historique, présentes. Mais suite principalement aux importantes recherches d'I. Düring et de P. Moraux, il est devenu parfaitement clair que n'ont jamais existé, en ce qui concerne le processus de transmission et de réception des écrits d'Aristote, les conditions qui auraient été requises. Il aurait effectivement d'abord été souhaitable, pour pouvoir accorder, à l'instar de Zeller, Ross et De Rijk, une valeur quasi absolue à la tradition qui s'échelonne d'Andronicos aux néoplatoniciens, que l'édition d'Andronicos, qui constitue le premier fondement de cette tradition, puisse être considérée comme tout à fait fiable ; et pour ce faire, il aurait bien entendu été nécessaire que dans les quelque trois siècles qui séparent l'activité d'Aristote de celle d'Andronicos, c'est-à-dire dans les quelque trois siècles qui forment ce que Moraux a appelé la « première période⁶⁶ » de l'aristotélisme grec, l'œuvre du Stagirite ait profité d'une protection appréciable, comparable au moins à celle dont a pu bénéficier, durant les mêmes années, l'ensemble des dialogues platoniciens. Or dans son *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition*⁶⁷ — qui fit faire, comme on sait, un important pas aux études aristotéliennes, puisqu'on y trouve pour la première fois colligés et étudiés sous un angle critique les témoignages anciens sur la vie et la postérité immédiate d'Aristote —, Düring a très bien mis en lumière le fait qu'aucune des conditions qui furent si

gories, que le *De mundo* (dont l'authenticité, nous venons tout juste de le voir, a été admise avec au moins autant d'unanimité et d'assurance par l'Antiquité) « has no claim to be regarded as Aristotle's » (*Aristotle*, p. 11 ; nous soulignons).

62. P. LOUIS, *Aristote. Problèmes*, t. I (sections I à X), texte établi et traduit par P. LOUIS, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. VII. S'il n'est pas complètement impensable que quelques-uns des problèmes conservés soient bel et bien d'Aristote (*ibid.*, p. XXVIII-XXIX), « there can be no doubt », comme l'écrit cependant W.S. HETT, « that Aristotle is not the author of the *Problems* as they have come down to us » (*Aristotle in twenty-three volumes*, vol. XV : *Problems*, t. I (livres I à XXI), trad. W.S. HETT, London, William Heinemann Ltd, Cambridge, Harvard University Press, 1970, p. XI ; nous soulignons).

63. LOUIS, *Aristote. Problèmes*, p. VII.

64. *Ibid.*, p. XXXVI.

65. *Ibid.*, p. XVII. Et même, pour être exact, par tous les commentateurs jusqu'à « la fin du XVIII^e siècle » (*ibid.*, p. XXIII).

66. *D'Aristote à Bessarion*, Trois exposés sur l'histoire et la transmission de l'aristotélisme grec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, p. 14.

67. Göteborg, s. n., 1957.

favorables à la préservation de l'œuvre de Platon n'était présente pour celle de son disciple⁶⁸. L'Académie avait en effet atteint, dès avant la mort de son fondateur, le statut d'une institution, d'une école philosophique au sens propre du terme, où les écrits du maître étaient abondamment recopiés⁶⁹ et religieusement conservés⁷⁰. Après la mort de celui-ci, son œuvre, « *much read and much admired, not only by scholars and philosophers but the general public, too*⁷¹ », fut très rapidement éditée⁷² ; et l'Académie demeura longtemps une solide organisation, qui « fonctionna sans problème majeur dans la succession des scholarques [...] jusqu'au 1^{er} siècle de notre ère⁷³ », et dont l'esprit originel sut, de surcroît, se perpétuer au travers des époques⁷⁴. Le *corpus platonicum* bénéficia donc, en clair, des deux meilleures défenses qui puissent être contre l'oubli de certaines de ses composantes et contre l'adjonction de

-
68. Et la solidité des conclusions de Düring a été, dès la parution du livre, reconnue par la critique : on relira entre autres les comptes rendus de J. MOREAU (*Revue des études anciennes*, 60 [1958], p. 442-444), É. DES PLACES (*L'Antiquité classique*, 27 [1958], p. 466), A. MANSION (*Revue Philosophique de Louvain*, 56 [1958], p. 623-629), A. PATTIN (*Revue de l'Université d'Ottawa*, 29 [1959], p. 179) et G.B. KERFERD (*The Classical Review*, 79 [1959], p. 128-130).
69. Comme l'avait déjà noté H. ALLINE, *Histoire du texte de Platon*, Genève, Slatkine, 1984 (réimpression de l'édition de Paris, 1915), p. 27 : « L'exemple de Philippe d'Oponthe et celui d'Hermodore », écrivait en effet Alline, « nous montrent l'Académie occupée à recueillir, à publier et à répandre les œuvres de son fondateur : elle aurait donc été, non seulement une École, une société savante, une puissance politique, mais aussi une maison d'édition, qui se chargeait de reproduire, en copies soignées, les œuvres de Platon [...], et qui en assurait la diffusion à Athènes et dans les diverses parties du monde grec ».
70. DÜRING, *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition*, p. 459. Le témoignage de Speusippe, en particulier, atteste bien de la vénération dont fut très tôt l'objet, à l'intérieur du cercle de l'Académie, la figure de Platon (voir à ce sujet L. TARÁN, *Speusippus of Athens*, Leiden, E.J. Brill, 1981, p. 228-235).
71. DÜRING, *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition*, p. 461. « Le succès », par exemple, « des dialogues socratiques, dès leur apparition, est attesté par le nombre des imitateurs qui suivirent les traces de leur condisciple Platon et par les allusions moqueuses des poètes comiques » (ALLINE, *Histoire du texte de Platon*, p. 7). Cet engouement n'exclut évidemment pas, faut-il le préciser, le développement dès la même période d'un courant farouchement anti-platonicien, qui perdura au travers de l'Antiquité (sur ce, voir J. BARNES, « The Hellenistic Platos », *Apeiron*, 24 [1991], p. 119-121). Mais l'existence de ce courant n'influe évidemment en rien sur les facteurs ayant joué en faveur de la préservation de l'œuvre de Platon.
72. DÜRING, *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition*, p. 459. Longtemps vue comme une parfaite évidence, la thèse voulant qu'origine de l'Académie l'édition des œuvres de Platon à laquelle fait référence, dans une citation de la *Vie de Zénon* d'Antigone de Caryste, Diogène Laërce (*Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres de chaque secte*, III, 66 ; on doit dater cette *Vie de Zénon*, si l'on tient compte de divers indicateurs, du dernier quart du quatrième siècle avant notre ère), longtemps vue comme une parfaite évidence, disions-nous, cette thèse a depuis quelques décennies trouvé ses pourfendeurs. Il n'existe, écrivait ainsi récemment BARNES, tout en admettant par ailleurs l'existence d'une édition « in the last decades of the fourth century » (« The Hellenistic Platos », p. 124), « no direct evidence at all for an Academy edition » (*ibid.*, p. 125). Or s'il est vrai, comme le note Barnes, qu'aucun texte ne signale expressément la réalisation par l'école de Platon, au quatrième siècle, d'une édition complète des œuvres de ce dernier, et s'il est probablement tout aussi vrai, comme a tenté de le montrer G. JACHMANN (*Der Platon-text*, cité dans *ibid.*, p. 124, n. 35), que la plupart des hypothèses ayant longtemps été associées à cette idée d'une édition académique sont, dans les faits, sans fondement, il n'en demeure pas moins indubitable, comme le souligne ALLINE, qu'« à cette époque [c'est-à-dire au quatrième siècle avant J.-C.], les matériaux d'une première édition ne peuvent avoir été rassemblés dans de bonnes conditions qu'à Athènes, et par les soins de l'Académie » (*Histoire du texte de Platon*, p. 46, n. 3).
73. C. LÉVY, « Académie », dans J. BRUNSCHWIG, G. LLOYD, éd., *Le Savoir grec*, Dictionnaire critique, avec la collaboration de P. PELLEGRIN, Paris, Flammarion, 1996, p. 861.
74. Au sens en effet où « l'admiration pour Platon et le sentiment d'être le légitime dépositaire de son œuvre ont [d'un bout à l'autre de l'histoire de l'Académie] constitué les éléments fondamentaux de l'identité académicienne » (*ibid.*, p. 881 ; nous soulignons).

faux : une popularité ininterrompue et surtout, en ce qui concerne le danger posé par l'existence et la circulation de pseudépigraphes, le support durable d'une institution scrupuleuse et forte⁷⁵.

Mais pour ce qui est d'Aristote, comme le note Düring, « *matters are entirely different*⁷⁶ ». Le Lycée n'eut jamais, du vivant du Stagirite, le statut d'une véritable institution⁷⁷ : tenant davantage du cercle de rencontre entre amis et collaborateurs, son degré d'organisation ne pouvait se comparer à celui de l'Académie, et la place d'Aristote n'y était pas, contrairement à Platon, celle d'un maître spirituel révérend⁷⁸. À l'époque donc où Aristote donnait des cours et rédigeait des traités, il n'y avait autour de lui « *no faithful disciples who collected them into a Corpus and had copies made*⁷⁹ ». Ce n'est à vrai dire qu'avec Théophraste que le Lycée devint « une véritable institution⁸⁰ », une institution où, cependant, dans un climat ouvertement hostile au Stagirite⁸¹, la figure du fondateur n'était nullement vénérée. Et encore, cet essor de

75. DÜRING, *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition*, p. 461. Et même ces deux facteurs n'empêchèrent pas, il est intéressant de le signaler, qu'une liste comme celle de Thrasyllus, qui date de la première moitié du premier siècle de notre ère, présente comme étant de Platon des ouvrages « which [...] are now almost universally condemned as spurious » (N. GULLEY, « The Authenticity of the Platonic Epistles », dans *Pseudepigrapha I*, Pseudopythagorica — Lettres de Platon — Littérature pseudépigraphique juive, Entretiens préparés et présidés par K. VON FRITZ, Vandoevres-Genève, 1971, p. 106). On notera par ailleurs, et évidemment, que ce sont ces deux mêmes raisons qui expliquent pourquoi Platon est, avec Plotin, le seul auteur philosophique de l'Antiquité dont l'ensemble de l'œuvre a pu survivre jusqu'à nous.

76. *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition*, p. 459. Et par cette affirmation, disons-le d'emblée, Düring ne fait pas référence à l'histoire, rapportée par Strabon (*Geographica*, 13. 1. 54) et Plutarque (*Sulla*, 26), selon laquelle toutes les copies existantes des écrits d'Aristote auraient été, avec les ouvrages de Théophraste, oubliées pendant cent cinquante ans dans une cave, avant d'être redécouvertes par un certain Apellicon de Téos et éditées par Andronicos. Ce récit, comme il a été plusieurs fois démontré (voir surtout P. MORAUX, *Der Aristotelismus bei den Griechen von Andronikos bis Alexander von Aphrodisias*, t. I : *Die Renaissance des Aristotelismus im I. Jh. v. Chr.*, Berlin-New York, Walter de Gruyter, 1973, première partie), « is simply untrue or, better, a fantastic myth » (A.-H. CHROUST, « The Miraculous Disappearance and Recovery of the *Corpus Aristotelicum* », *Classica et Mediaevalia*, XXIII [1962], p. 56).

77. C'est là un fait qui ressort, avec toute la netteté souhaitable, du contenu des testaments d'Aristote, de Théophraste, de Straton et de Lycon, qui furent transmis avec ceux de Platon et d'Épicure par Diogène Laërce, et dont l'authenticité ne saurait, pour plus d'une bonne raison, être remise en doute (sur tous ces points, on lira l'article de H.B. GOTTSCHALK, « Notes on the Wills of the Peripatetic Scholarchs », *Hermes*, 100 [1972], p. 317-321 et 328-329).

78. DÜRING, *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition*, p. 460-461.

79. *Ibid.*, p. 461. Et c'est d'ailleurs pourquoi « plusieurs témoignages nous laissent entendre que, pour la génération des disciples immédiats d'Aristote, le *corpus* posait déjà bien des problèmes » (MORAUX, *D'Aristote à Bessarion*, p. 70). Tout en étant bien attestée par le témoignage de Cicéron (*Topiques*, 3), la très faible diffusion des écrits ésotériques aristotéliens jusqu'à l'édition d'Andronicos se vérifie en outre au fait que ces traités ont exercé relativement peu d'influence dans l'élaboration des philosophies épicurienne et stoïcienne (c'est là évidemment un point bien connu en ce qui concerne l'épicurisme ; quant au stoïcisme, voir le livre de F.H. SANDBACH, *Aristotle and the Stoics* [Cambridge, The University Press, 1985], qui en donne une démonstration complète et précise). La faible diffusion est aussi et finalement prouvée, de façon indirecte, par l'histoire de l'oubli des traités dans une cave : cette fiction, qui est selon toute vraisemblance l'invention de Strabon, n'aurait tout simplement pu être crue, en effet, si les écrits d'Aristote avaient, avant Andronicos, abondamment circulé.

80. L. COULOUBARITSIS, *Aux origines de la philosophie européenne*, De la pensée archaïque au néoplatonisme, 2^e éd., Bruxelles, De Boeck Université, 1994, p. 506. Cette information se tire, encore une fois, des testaments préservés par Diogène (voir *supra*, n. 77).

81. Cette hostilité découle de motifs philosophiques et politiques (voir à ce propos DÜRING, *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition*, p. 462-463 ; et F.H. SANDBACH, *Aristotle and the Stoics*, p. 2). Sur les

l'école ne fut que très momentané : dès « après Straton », en effet, c'est-à-dire dès 270 avant J.-C., « le Lycée déclina rapidement, et avec lui la philosophie péripatéticienne⁸² ». Dans un tel contexte, donc, il est certain que, lors de la longue période d'éclipse qui sépare Straton d'Andronicos, les écrits péripatéticiens furent « *in the hands of people who, to say the least, did not bestow on them the care and attention which was given [...] to Plato's works*⁸³ ». Et il ressort donc manifestement de tout ceci que, au cours de la première période de l'aristotélisme grec, les conditions ne furent pas favorables, loin s'en faut, à la transmission dans toute son intégrité de l'œuvre d'Aristote⁸⁴.

Mais comme par ailleurs on ne saurait prendre pour argent comptant — et malgré ses indéniables qualités — tout ce qui a été inclus dans l'édition d'Andronicos⁸⁵, et puisque cette édition a constitué l'assise sur laquelle s'est développé l'aristotélisme dans la suite de l'Antiquité, il aurait en outre été nécessaire, pour pouvoir estimer, à

facteurs politiques, on consultera avec profit le livre de F. GRAYEFF, *Aristotle and his School, An Inquiry into the History of the Peripatos, With a Commentary on Metaphysics Z*, H, A, Θ, London, Duckworth, 1974, et plus spécialement les p. 103-105 et 152-154.

82. R. W. SHARPLES, « Aristotélisme », dans *Le Savoir grec*, p. 886. Sur les raisons possibles de ce déclin, voir *ibid.*, p. 887. Celui-ci explique en tout cas dans une large mesure le fait, noté entre autres par F. GRAYEFF, que sur le plan historique, « we know much more about the Academy and the Stoa » qu'au sujet du Lycée (« The Problem of the Genesis of Aristotle's Text », *Phronesis*, 1 [1955-1956], p. 108).

83. *Ibid.*

84. Si ceci est parfaitement évident pour ce qui est des deux dangers que représentent, pour l'ensemble de l'œuvre, la perte de morceaux authentiques et l'adjonction de pseudépigraphes, la chose n'est toutefois pas aussi claire, disons-le ici à des fins de précision, en ce qui concerne un troisième danger pouvant menacer l'œuvre d'un auteur : celui de la corruption du texte de tel ou tel traité particulier. Il faut effectivement voir que, sur ce point, la rareté des copies des écrits d'Aristote, plutôt que de nécessairement constituer un élément défavorable, a pu représenter, en l'absence d'une institution jouant comme pour Platon le rôle de gardien du texte, une occurrence favorable. C'est qu'en effet, on sait que, d'une façon générale, « plus souvent un texte est recopié, plus il tend à se dégrader » (MORAUX, *D'Aristote à Bessarion*, p. 72). Or il en découle évidemment que si un texte authentique d'Aristote a pu, malgré la pénurie de manuscrits, se rendre jusqu'à Andronicos, ce texte, en raison précisément du fait qu'il n'avait été que peu recopié, et malgré toutes les autres circonstances, devait être dans un état relativement proche de l'original. La qualité des versions des écrits authentiques que nous lisons aujourd'hui, et qui dérivent dans une bonne mesure de l'édition d'Andronicos, n'est donc pas nécessairement aussi piètre que certains l'ont supposée. Mais, d'un autre côté, il est certain que du point de vue de la préservation de l'œuvre et de la pensée d'Aristote dans leur ensemble, la rareté a constitué une circonstance extrêmement défavorable, au sens où celle-ci a entre autres occasionné, pour donner l'exemple le plus obvie et le plus tragique, la perte de tous les dialogues aristotéliciens.

85. Et MORAUX l'avait déjà signalé (*ibid.*, p. 70). On pourrait sans doute être tenté, ici, de faire valoir en contrepois des circonstances défavorables que nous avons énumérées, et contre notre conclusion, qu'Andronicos s'est vraisemblablement préoccupé, en confectionnant son édition, des questions d'authenticité, et que celui-ci a donc dû effectuer un tri parmi les écrits qui, à son époque, passaient pour être d'Aristote (voir à ce sujet MORAUX, *Der Aristotelismus bei den Griechen von Andronikos bis Alexander von Aphrodisias*, t. I : *Die Renaissance des Aristotelismus im I. Jh. v. Chr.*, p. 58-94 ; on sait par exemple qu'Andronicos niait l'authenticité du traité *De l'interprétation*). Mais outre le fait, précédemment signalé, qu'Andronicos s'est malgré tout plusieurs fois fourvoyé, on doit prendre acte que celui-ci, et contrairement à ce qu'une certaine tradition a longtemps prétendu, n'était pas un péripatéticien parfaitement orthodoxe : Andronicos subissait en effet sur plusieurs points — relatifs, notons-le d'ailleurs, à la doctrine des catégories — l'influence du stoïcisme (on consultera à ce sujet le compte rendu de L. TARAN, « P. Moraux : *Der Aristotelismus bei den Griechen von Andronikos bis Alexander von Aphrodisias*, 1. Band : *Die Renaissance des Aristotelismus im I. Jh. v. Chr.* », *Gnomon*, 46 [1981], p. 741). Et l'éditeur du premier siècle n'était donc pas un juge parfaitement impartial.

l'instar de Zeller, Ross et De Rijk, que les opinions des commentateurs post-androniciens représentent une série d'expertises venant en quelque sorte confirmer le bien-fondé de l'inclusion des *Catégories* dans cette édition, que deux exigences soient remplies : il aurait d'abord fallu, en effet, que ces commentateurs aient été disposés à remettre en question l'authenticité des traités sur lesquels Andronicos avait apposé son sceau ; et il aurait d'autre part fallu, en admettant qu'ils aient bel et bien possédé cette disposition, que ceux-ci aient été capables, en ce qui concerne spécifiquement le traité des *Catégories*, de porter un jugement neutre et éclairé. Or derechef, aucun de ces réquisits ne semble avoir été satisfait, et ce, tant dans la tradition néoplatonicienne que dans celle l'ayant précédée.

Dans la seconde période de l'aristotélisme grec, en effet, c'est-à-dire dans la période qui s'étend d'Andronicos à l'avènement du néoplatonisme, il est certes vrai, comme l'a remarqué Gottschalk, qu'« *Andronicos decisions were not always taken as the last word*⁸⁶ ». Mais en ce qui a trait proprement à la question du nombre et de l'identité des traités composant le canon aristotélicien, l'esprit critique des commentateurs ne semble avoir été prêt à s'exercer que dans une seule direction : celle de l'élargissement de ce canon. On n'observe en effet, dans les modifications apportées par ceux-ci au *corpus*, que des « *additions*⁸⁷ ». Et ce fait n'a à vrai dire, quand on se replace dans le contexte de l'époque, rien de bien surprenant. On doit en effet se rappeler que les aristotéliciens d'alors voulaient faire preuve de la plus stricte orthodoxie⁸⁸, ce qui signifie que, pour eux, philosopher consistait avant tout à expliquer le texte d'Aristote : à faire œuvre, en un mot, d'exégète⁸⁹. Or on doit se souvenir, d'autre part, que l'époque en fut une d'intense, voire même de féroce compétition entre les grandes écoles philosophiques⁹⁰. Et vu ces facteurs, il tombe sous le sens que les aristotéliciens d'alors avaient intérêt, pour être en mesure de faire face aux défis intellectuels posés par leurs rivaux, à pouvoir puiser dans le plus grand nombre de textes de référence possible⁹¹.

86. « The earliest Aristotelian commentators », dans *Aristotle Transformed*, p. 66.

87. *Ibid.* Le *De interpretatione*, par exemple, « which Andronicos declared spurious, was accepted as genuine by all who came after him » (*ibid.*, p. 67). Et c'est à l'amorce de cette période que le livre α de la *Métaphysique*, que ne connaissait pas Andronicos, fut inséré entre les livres A et B (*ibid.*).

88. Voir à ce sujet les développements de MORAUX, *Der Aristotelismus bei den Griechen von Andronikos bis Alexander von Aphrodisias*, t. I : *Die Renaissance des Aristotelismus im I. Jh. v. Chr.*, p. XVI.

89. « Pour la majorité des aristotéliciens de cette époque », comme l'explique MORAUX, « philosopher, ce n'est pas essayer de découvrir soi-même la vérité ou chercher à construire un système personnel. La vérité, Aristote l'a découverte et il l'a exposée dans ses ouvrages. Philosopher, ce sera donc étudier Aristote, essayer de le comprendre exactement, le défendre contre les interprétations erronées et les attaques d'autres philosophes ; ce sera aussi tout mettre en œuvre pour sauvegarder la philosophie aristotélicienne dans sa pureté première et s'opposer à l'intrusion d'apports étrangers » (*D'Aristote à Bessarion*, p. 21). Voir aussi, dans le même sens, les remarques de GOTTSCHALK, « The earliest Aristotelian commentators », p. 65.

90. Voir MORAUX, *D'Aristote à Bessarion*, p. 17-18, et GOTTSCHALK, « The earliest Aristotelian commentators », p. 65.

91. Et, en ce sens, leur attitude s'inscrivait en continuité avec celle d'Andronicos, qui, si l'on en croit H.B. GOTTSCHALK, « seems to have felt that Peripatetics needed what the other schools had long had, authoritative and accessible texts of their founder's writings » (« Continuity and Change in Aristotelianism », dans R. SORABJI, éd., *Aristotle and After*, London, University of London, 1997, p. 111).

Or en outre, même si ces commentateurs avaient été prêts, d'une façon générale, à remettre en cause l'origine des traités reconnus par Andronicos, on peut douter qu'ils eussent été disposés à étendre leurs suspicions jusqu'au traité des *Catégories*. Malgré en effet leur aspiration à être de purs aristotéliens, ceux-ci furent dans les faits, comme on sait aujourd'hui, très influencés par le système qui, à l'époque, dominait la scène philosophique : le stoïcisme⁹². Plus particulièrement, l'importance qu'accordaient les philosophes du portique à certains problèmes qui n'étaient guère considérés dans les œuvres d'Aristote poussa même à l'occasion les péripatéticiens à enfreindre les principes de leur orthodoxie, et à défendre des théories qui, malgré leurs prétentions explicites, sortaient en fait on ne peut plus nettement des cadres de l'aristotélisme. L'exemple le plus patent en est fourni par le « plus grand des commentateurs anciens⁹³ » lui-même, Alexandre d'Aphrodise, qui, pour faire pendant à l'importante doctrine stoïcienne de la providence⁹⁴, écrivit un traité *Sur la Providence* où il présentait, « avec la conviction qu'il ne s'écarterait en rien de la pensée de son maître⁹⁵ », une théorie où, entre autres, l'action émanatrice des sphères célestes était donnée comme la cause de l'existence des formes du monde sublunaire⁹⁶. Or si donc l'obligation imposée par le stoïcisme de prendre en considération certaines questions était si forte que le champion de l'orthodoxie en personne, Alexandre d'Aphrodise, alla jusqu'à présenter comme la parole même d'Aristote⁹⁷ une théorie qui non seulement ne se trouve *nulle part dans le corpus*, mais qui en outre, sur plus d'un point, contredit on ne peut plus franchement certains principes clés de l'aristotélisme, si donc cette obligation était si forte, disions-nous, on voit très difficilement comment les péripatéticiens de l'époque auraient pu être prêts, alors que le problème des catégories était pour les stoïciens au moins aussi important que celui de la providence⁹⁸, à remettre en cause l'origine d'un traité déjà intégré au *corpus* comme les *Catégories*.

92. E. ZELLER avait déjà, à l'époque, remarqué la chose : « the Peripatetics in this later period », écrivait en effet celui-ci dans son ouvrage classique, « did not entirely exclude views which were originally foreign to this school » (*Outlines of the History of Greek Philosophy*, trad. L.R. Palmer, 13^e éd., révisée par W. Nestle, New York, Harcourt, Brace and Company, 1931, p. 276).

93. Voir SIMPLICIUS, in *Phys.*, CAG 9 707.33, 10 1170.2, 13 1176.32 ; PHILOPON, in *An. Pr.* 1, CAG 13.2 136.20 ; et DE RIJK, « The Authenticity of Aristotle's *Categories* », p. 152.

94. « Fate and Providence », en effet, « are scarcely mentioned in Aristotle's *pragmateiai*, and the chief motive his followers had for thinking about them was to keep up with the Stoics » (H.B. GOTTSCHALK, « Gottschalk reviews Moraux's *Aristotelismus*, vol. 2 », *Liverpool Classical Monthly*, 10 [1985], p. 126). Nous pourrions aussi invoquer, ici, l'exemple du déterminisme, dont on trouve une discussion dans R.W. SHARPLES, « Alexander of Aphrodisias : Scholasticism and Innovation », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 36.2 (1987), p. 1218 et suiv.

95. MORAUX, *D'Aristote à Bessarion*, p. 64. Voir aussi SHARPLES, « Alexander of Aphrodisias : Scholasticism and Innovation », p. 1217, n. 170.

96. MORAUX, *D'Aristote à Bessarion*, p. 60-61.

97. Voir en effet *Quaest.* 1.25 41.10 ; 2.21 65.19 et suiv. ; 70.24 et suiv. ; et *De Prov.* 31.19 ; 33.1 et suiv. (cités dans SHARPLES, « Alexander of Aphrodisias : Scholasticism and Innovation », p. 1217, n. 170).

98. C'est là un fait qui se constate et qui peut aisément se comprendre. Sur le plan théorique, en effet, le système des catégories représentait pour les stoïciens « a methodological principle [...] which has a direct bearing on the framework of their physical theory, and was possibly developed first to fit the conceptual frame of physics and later generalized as a directive for other fields of scientific and philosophical thought » (S. SAMBURSKY, *Physics of the Stoics*, Princeton, Princeton University Press, 1987, p. 17). Les

Quant aux commentateurs de la troisième et dernière période de l'aristotélisme grec, les commentateurs néoplatoniciens — dont font partie, on l'aura noté, tous les noms invoqués par De Rijk en guise de garants de l'authenticité —, on peut d'abord faire remarquer, et la chose est loin d'être sans importance, que ceux-ci n'étaient de manière générale nullement immunisés contre la crédulité. On sait que fut rédigé du troisième au premier siècle avant J.-C., par exemple, un lot de pseudépigraphes pythagoriciens, « *which drew on the ideas of Plato and Aristotle, but embedded them in works purporting to come from an earlier period and to be written by Pythagoras and his pupils*⁹⁹ ». Or de façon quasi unanime¹⁰⁰, ces écrits, dont le caractère inauthentique n'était certainement pas le plus difficile à déceler, « *were taken by the Neoplatonists as genuine*¹⁰¹ ». Et il pourrait donc déjà sembler, pour cette seule raison, passablement imprudent d'accorder, comme le fait De Rijk, le statut d'expertise aux jugements de ces commentateurs.

Mais en ce qui concerne l'autorité des néoplatoniciens, là ne s'arrêtent pas à vrai dire les difficultés. D'une part, en effet, il semble carrément problématique de supposer, comme le suggère pourtant la façon qu'a De Rijk, encore une fois dans « *The Authenticity of Aristotle's Categories* », de présenter les choses, que *et* l'opinion de Porphyre, *et* celle de Dexippe, *et* celle d'Ammonius, *et* celles des autres commentateurs postérieurs, représentent une série de jugements en quelque sorte indépendants et consécutifs en faveur de l'authenticité du traité. Plusieurs indices donnent à croire, au contraire, qu'on a plutôt dans cette suite une première reconnaissance par Porphyre de l'authenticité des *Catégories* et, ultérieurement, une simple série de reprises, non critiques, de cette première reconnaissance. Il est en effet maintenant bien établi que, dans la tradition néoplatonicienne, Porphyre a représenté, en ce qui concerne les matières touchant l'aristotélisme, non seulement l'instigateur d'une nouvelle façon de concevoir les rapports entre Platon et son disciple, mais encore un point de référence

catégories constituaient autrement dit, dans l'optique stoïcienne, « a kind of methodological guide for the complete ontological definition of an object » (*ibid.* ; voir aussi, dans le même sens, les remarques d'A.A. LONG, *Hellenistic Philosophy*, Stoics, Epicureans, Sceptics, 2^e éd., Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1986, p. 161 : « they [les catégories stoïciennes] are a series of headings for analysing and describing the two constituents of reality, *pneuma* and matter, and their interrelations »). On peut en outre mesurer tout l'intérêt que portaient les philosophes de la *stoa* au problème des catégories du fait que leurs attaques contre l'aristotélisme portaient précisément toujours sur le traité des *Catégories* (comme l'a fait remarquer R. SORABJI, « The ancient commentators on Aristotle », dans *Aristotle Transformed*, p. 1).

99. *Ibid.*, p. 4. On voulait donc par ces écrits donner l'impression, à des fins de propagande philosophique, que remontaient à des sources plus anciennes les enseignements contenus dans les écrits de Platon et d'Aristote. Or il est remarquable de constater, et la chose mériterait certainement d'être développée, qu'on retrouve le même phénomène à des fins de propagande religieuse : « the Hellenistic Age », comme le note en effet R. SYME, « witnessed a plethora of Jewish *pseudepigrapha*, notably such as were designed to demonstrate that the science and learning of the Greeks was late and derivative. Thus Plato as anticipated by Moses, or Abraham the parent of astronomy » (« Fraud and Imposture », dans *Pseudepigrapha I*, p. 8).
100. Thémistius (dont l'approche philosophique, on s'accorde généralement sur ce point, appartient encore davantage à la « seconde période » qu'au néoplatonisme) représentant ici l'exception (SORABJI, « The ancient commentators on Aristotle », p. 4).
101. Jamblique écrivit même, « making maximum use of the pseudo-Pythagorean writings » (*ibid.*, p. 5), une somme en dix livres sur le pythagorisme.

obligé, c'est-à-dire une source et une figure d'autorité¹⁰². Si grande fut même son influence qu'il n'est pas exagéré de comparer celle-ci, en ce qui regarde l'impulsion et la direction données à l'aristotélisme, à celle d'Andronicos¹⁰³ ; Porphyre fut réellement, comme le résume en un mot S. Ebbesen, « *the great sifter of the tradition*¹⁰⁴ ». Il est donc extrêmement peu vraisemblable de penser, alors que l'attribution des *Catégories* à Aristote représentait une certitude absolue pour la tradition post-andronicienne dans son ensemble et pour Porphyre en particulier, que des philosophes comme Dexippe, Ammonius, Simplicius, Philopon ou Olympiodore aient pu sérieusement envisager l'inauthenticité du traité¹⁰⁵.

Quant à Porphyre, sur les épaules duquel tout semble en définitive reposer, on s'imagine tout aussi mal, dans un premier temps, pourquoi celui-ci aurait voulu, sur des questions comme les questions d'authenticité, s'opposer à la tradition qui, d'Andronicos à Plotin, l'avait précédé. Il importe en effet de se rappeler, ne serait-ce que sommairement, quels facteurs ont poussé un philosophe aussi avisé que l'auteur de l'*Isagoge* à prendre le contre-pied de son maître et à défendre l'idée — qui sous-tend toute sa démarche d'annexion de la philosophie d'Aristote à celle de Platon, et qui fut, comme on sait, déterminante sur le plan historique — d'une « identité foncière du platonisme et de l'aristotélisme¹⁰⁶ ». Ces facteurs, c'est là un truisme, ne se résument nullement à un désir, motivé par des considérations d'ordre purement philosophique, « d'enrichir et de compléter¹⁰⁷ » le platonisme. On le voit on ne peut plus clairement dans ce fait, bien noté récemment par H.D. Saffrey, que le « point d'aboutissement » de la « période aristotélicienne » de la vie de Porphyre, « est non seulement cet ouvrage en sept livres qui réunit en une seule les écoles de Platon et d'Aristote, mais aussi le vaste traité en quinze livres *Contre les Chrétiens*, qui tourne cette union sacrée contre l'ennemi commun de tout hellénisme, à cette époque, les Chrétiens »¹⁰⁸. Le grand moteur de l'engagement intellectuel de Porphyre fut, autrement dit, la volonté de rassembler, contre la montée du christianisme, les forces et

102. Voir notamment, sur ce, H.J. BLUMENTHAL, « Themistius : the last Peripatetic commentator on Aristotle ? », dans *Aristotle Transformed*, p. 114.

103. Comme le fait expressément, entre autres, SORABJI, « The ancient commentators on Aristotle », p. 1.

104. « Porphyry's legacy to logic : a reconstruction », dans *Aristotle Transformed*, p. 141.

105. L'attitude des néoplatoniciens mérite donc sans doute d'être comparée à celle des médiévaux qui, comme le remarque FREDE, se fiaient, en ce qui concerne la question de l'authenticité des *Catégories*, à Boèce (« The Title, Unity, and Authenticity of the Aristotelian *Catégories* », p. 11).

106. MORAUX, *D'Aristote à Bessarion*, p. 20.

107. *Ibid.*, p. 19.

108. « Pourquoi Porphyre a-t-il édité Plotin ? Réponse provisoire », dans *Porphyre. La vie de Plotin*, études d'introduction, texte grec et traduction française, commentaire, notes complémentaires, bibliographie par L. BRISSON *et al.*, Paris, Vrin, 1992, p. 53. La renommée de Porphyre comme pourfendeur du christianisme était, dans l'Antiquité, légendaire (voir, à ce sujet, le compte rendu de R.L. WILKEN, *The Christians as the Romans Saw Them*, New Haven, Yale University Press, 1984, p. 126-163). Son traité *Contre les Chrétiens*, aujourd'hui perdu, représentait, selon J. BIDEZ, le « plus formidable des réquisitoires que l'hellénisme formula jamais contre le faisceau de témoignages et de doctrines sur lequel l'Église fit reposer son enseignement » (*Vie de Porphyre le philosophe néo-platonicien*, avec les fragments des traités ΠΕΡΙ ΑΓΓΑΛΜΑΤΩΝ et *De regressu animae*, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1964, p. 78).

figures de proue du rationalisme grec¹⁰⁹. Or si donc le désir de Porphyre d'éviter tout facteur de dissension à l'intérieur des forces de l'hellénisme était si fort qu'il alla jusqu'à pousser celui-ci à promouvoir une thèse comme celle de l'harmonie entre Platon et Aristote, c'est-à-dire une thèse qui, et même quand elle est exprimée de façon nuancée, constitue « *a perfectly crazy position*¹¹⁰ », on voit très difficilement comment celui-ci aurait pu, parallèlement, trouver quelque utilité à la remise en cause d'un point sur lequel il existait déjà, dans ces mêmes forces, un large consensus : celui de l'authenticité des *Catégories*.

On doit par ailleurs considérer à propos de Porphyre, et indépendamment de la dimension relative au débat entre rationalisme et christianisme, que celui-ci devait faire face, sur le plan plus strictement philosophique, et à l'instar de tous les platoniciens de son époque, au même type de défi que celui affronté par les commentateurs aristotéliens de la « seconde période », et qui consistait, on s'en rappelle, à devoir prendre en considération certaines questions que, de par leur influence, les stoïciens avaient réussi à porter à l'avant-scène des préoccupations intellectuelles du temps. Or vu le contenu des dialogues de Platon et l'importance que les stoïciens accordaient à la chose, on peut aisément deviner que les questions relatives à la logique, et aux catégories du sensible en particulier, devaient poser, pour les platoniciens, les problèmes les plus irritants. On trouve une claire expression, selon nous, de la vivacité avec laquelle ceux-ci ont dû ressentir la nécessité de posséder une théorie des catégories pouvant être opposée à celle des stoïciens dans ce fait, dont on n'a probablement pas encore mesuré toute la singularité, que Plotin lui-même a tenté de mettre au point, dans son *Ennéade* VI, 3, une telle doctrine¹¹¹. Il fallait en effet, à n'en pas douter, un

109. Pour Porphyre, comme pour les philosophes païens l'ayant suivi dans cette voie, ce rassemblement constituait non seulement un moyen d'attaque, mais encore, comme le souligne ici G. VERBEKE, « un moyen de défense » ; c'est qu'en effet, les chrétiens « leur avaient souvent reproché les profonds désaccords entre les penseurs grecs et ils en faisaient une arme pour combattre leurs doctrines », de sorte qu'il était nécessaire pour les philosophes de « montrer que ces désaccords étaient plutôt d'ordre superficiel » (« Le commentaire de Simplicius sur les *Catégories* », *Revue Philosophique de Louvain*, 70 [1972], p. 280).

110. SORABJI, « The ancient commentators on Aristotle », p. 5. Pour un bref aperçu des différents degrés auxquels fut poussée, dans le courant néoplatonicien, cette idée, on consultera *ibid.*, p. 3-4. Porphyre en tout cas, et quoiqu'en pense A. SMITH (« Porphyrian studies since 1913 », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 36.2 [1987], p. 754-755), semble avoir été prêt à la mener assez loin, puisque « certains indices nous laissent entrevoir » que celui-ci « retrouvait même la doctrine de l'Un transcendant dans le livre A de la *Métaphysique* » (P. HADOT, « L'harmonie des philosophies de Plotin et d'Aristote selon Porphyre dans le commentaire de Dexippe sur les *Catégories* », dans *Atti del Convegno Internazionale sul tema Plotino e il Neoplatonismo in Oriente e in Occidente*, Rome, Accademia Nazionale dei Lincei, 1974, p. 47). L'absurdité de la thèse de l'harmonie est parfaitement évidente en ce qui concerne les questions de science naturelle, de psychologie, d'éthique et de métaphysique ; mais même en ce qui a trait à ce qu'on a traditionnellement appelé la « logique » d'Aristote, il est clair que l'appropriation de l'aristotélisme par le platonisme ne fut possible qu'au prix d'une torsion du contenu des traités attribués au Stagirite (voir à ce sujet A.C. LLOYD, « Neoplatonic logic and Aristotelian logic-I » et « Neoplatonic logic and Aristotelian logic-2 », *Phronesis*, 1 [1955-1956], p. 58-72 et 146-159 ; de même que P. AUBENQUE, « Plotin et Dexippe, exégètes des catégories d'Aristote », dans *Aristotelica*, Mélanges offerts à Marcel De Corte, plus spécialement p. 27-39). L'objectivité face aux écrits aristotéliens que semblent impliquer certaines directives exégétiques énoncées dans les commentaires néoplatoniciens « n'est » donc, comme le résume I. HADOT, « qu'apparente » (« Aristote dans l'enseignement philosophique néoplatonicien. Les préfaces des commentaires sur les *Catégories* », *Revue de théologie et de philosophie*, 124 [1992], p. 420).

111. « By proposing a new set of categories for the sensible world », comme l'écrit en effet C.C. EVANGELIOU, « Plotinus decided to go beyond Plato and challenge Aristotle and the Stoics in their field of expertise, this

cas de force majeure pour que le père spirituel du néoplatonisme, dont les préoccupations étaient avant tout métaphysiques et pour qui, comme on sait, la réflexion philosophique consistait essentiellement en « une entreprise d'élucidation exégétique¹¹² », en arrive à poser un geste aussi téméraire et aussi unique dans son œuvre que celui de proposer, par une série d'amendements majeurs à la table aristotélicienne, « a new set of categories for the sensible world¹¹³ ». On connaît toutefois la suite. En partie à cause de sa faiblesse intrinsèque¹¹⁴, mais aussi et surtout à cause d'une attitude que, de façon quelque peu paradoxale, Plotin lui-même avait contribué à renforcer, son schéma ne fut repris par aucun de ses successeurs, et pas même par ses disciples les plus immédiats. C'est qu'en effet, dans une période comme le néoplatonisme où « the scholastic attitude to the auctores prevails, the exegesis of the classics of philosophy acquires great importance¹¹⁵ ». Dans le contexte de l'époque, autrement dit, une théorie qui ne pouvait, en bout de ligne, se réclamer de l'autorité d'un philosophe et d'un texte anciens ne pouvait, par le fait même, se voir conférer grande valeur¹¹⁶. Et

sensible world. [...] Had Plotinus written the treatises of VI. 1. and VI. 2. but not VI. 3., he would have perhaps proven himself a faithful follower of Plato and a capable defender of Platonism. He would have perhaps shown why the Aristotelian (and the Stoic for that matter) set of categories are inapplicable to the intelligible realm of real Being as the Platonists understood it. But he would have left a gap in his philosophical system by not providing a categorial account for the sensible world » (« The Plotinian Reduction of Aristotle's *Categories* », dans A. PREUS, J. ANTON, éd., *Essays in Ancient Greek Philosophy V. Aristotle's Ontology*, Albany, State University of New York Press, 1992, p. 47). On lira aussi, dans le même sens, les remarques de P. MERLAN, « Part 1. Greek Philosophy from Plato to Plotinus », dans A.H. ARMSTRONG, éd., *The Cambridge History of Later Greek and Early Medieval Philosophy*, Cambridge, At the University Press, 1967, p. 114-115.

112. J.-M. NARBONNE, *Plotin. Les deux matières* (Ennéade II, 4 [12]), introduction, texte grec, traduction et commentaire par J.-M. NARBONNE, Paris, Vrin, 1993, p. 13. « Nos théories », déclare ainsi Plotin dans l'Ennéade V, I (10), 8, 10-14, « n'ont [...] rien de nouveau, et elles ne sont pas d'aujourd'hui ; elles ont été énoncées il y a longtemps, mais sans être développées, et nous ne sommes aujourd'hui que les exégètes de ces vieilles doctrines, dont l'antiquité nous est témoinnée par les écrits de Platon » (cité dans *ibid.*).
113. EVANGELIOU, « The Plotinian Reduction of Aristotle's *Categories* », p. 47 (nous soulignons). Le projet de Plotin, comme l'écrit en effet Evangeliou, « was daring » (*ibid.*, p. 61). On peut en outre juger de l'importance de la question par le fait que Plotin consacre (si l'on additionne les trois premiers traités de la sixième Ennéade) le « septième de son œuvre écrite » (P. HENRY, « Trois apories orales de Plotin sur les *Catégories* d'Aristote », dans *Zetesis. Mélanges de Strycker*, Antwerpen, De Nederlandsche Boekhandel, 1973, p. 234) au problème des catégories.
114. Les défauts, par exemple, au troisième chapitre de VI, 3, de la « déduction » plotinienne des cinq genres originels du sensible « sont si apparents », écrit É. BRÉHIER, « que l'on se demande si l'on a bien ici affaire à un texte de Plotin ou à quelque maladroite interpolation » (*Plotin. Ennéades VI*, 1^{re} partie, texte établi et traduit par É. BRÉHIER, Paris, Les Belles Lettres, 1963, p. 45-46).
115. S. EBBESEN, « Boethius as an Aristotelian commentator », dans *Aristotle Transformed*, p. 373.
116. On trouve une confirmation de cette réalité, comme le note EBBESEN, dans un passage du commentaire d'Ammonius sur l'*Isagoge*, où ce dernier explique que, s'il est nécessaire d'entamer la lecture d'un traité faisant autorité en considérant la question de son authenticité, c'est parce que « we are apt to doubt the utility of a book until we are assured that it is a genuine work of a classical author known to be generally esteemed, like Aristotle and Plato — for as far as they are concerned, we assume that whatever they have said is useful » (cité dans *ibid.*). On remarquera en passant, ici, le caractère hautement significatif de cet aveu, qui démontre que, pour les néoplatoniciens, reconnaître la vérité et la pertinence des enseignements contenus dans un écrit revenait, *ipso facto*, à reconnaître son origine platonicienne ou aristotélicienne. Or comme on sait, par ailleurs, qu'adhérer au néoplatonisme signifiait accepter un certain *curriculum*, dont faisait inmanquablement partie, après Porphyre, le traité des *Catégories*, il devient alors parfaitement clair que les néoplatoniciens n'étaient pas plus libres, sur le plan intellectuel, de considérer l'hypothèse de l'inauthenticité du traité que ne pouvaient l'être les chrétiens, par exemple, de douter du caractère sacré de certains textes. Cette idée d'une similitude, quant à ce type de point, entre les mouvements néoplatonicien

pour cette raison, donc, et à cause bien sûr aussi de sa volonté d'unir Platon et Aristote¹¹⁷, il était infiniment préférable pour Porphyre, dans le but de combler les lacunes du platonisme sur la question des catégories, d'inclure dans la liste des écrits auxquels devait s'abreuver la doctrine un traité qui, comme le traité des *Catégories*, se trouvait déjà paré, aux yeux de certains du moins, d'une auréole d'autorité¹¹⁸.

Il faut donc, dans l'état actuel de notre savoir, considérer la chose comme définitivement acquise : les opinions des nombreux aristotélisants qui, du premier siècle avant notre ère jusqu'à la fin de l'Antiquité, ont maintenu l'idée que les *Catégories* étaient une œuvre d'Aristote, ne sauraient être vues comme de véritables indices externes de l'authenticité du traité.

2. Les indices pré-androniciens

Un lecteur aura peut-être estimé, en prenant connaissance du contenu de la première partie du présent article, que celle-ci ne concernait qu'indirectement le problème de l'authenticité des *Catégories*, puisque le but immédiat de cette première partie consistait, en effet, à démontrer l'inanité d'un argument avancé par Zeller, Ross et De Rijk. Mais il faut comprendre que les éléments précédemment recensés font, de manière plus importante, ressortir le fait que dans la considération du problème posé par l'origine des *Catégories*, seules les données qui précèdent l'époque d'Andronicos — c'est-à-dire seules les données ayant été soustraites, autant que faire se peut, aux multiples avatars de la transmission du *corpus* aristotélicien et aux aléas de son interprétation — peuvent mériter de se voir accorder une réelle valeur. Or très précisément, et c'est ici que nous entrons dans la partie véritablement décisive de notre exposé, les quelques faits et témoignages qui ont jusqu'ici été exhumés et qui appartiennent à cette dernière catégorie d'indices viennent directement avaliser la thèse de l'inauthenticité du traité, tout en contribuant à mettre à mal un préjugé qui, de façon le plus souvent inconsciente, a toujours joué en faveur de l'attribution traditionnelle.

Commençons tout de suite par exhiber l'indice qui est, incontestablement, le plus révélateur. Celui-ci nous est donné par la plus ancienne liste des œuvres d'Aristote à avoir été conservée, à savoir la liste transmise dans l'ouvrage qui constitue, comme on sait, la première tentative de représentation d'ensemble de l'histoire de la philoso-

et chrétien n'est, au demeurant, pas nouvelle : « l'étude du néoplatonisme », écrivait ainsi déjà P. TANNER au dix-neuvième siècle, « appartient, de fait, autant à l'histoire des religions qu'à celle de la philosophie. [...] Dès Porphyre, l'énigme se révèle ; tous les disciples sont des dévots, disons plus, de véritables prêtres d'une religion qui a ses observances et ses rites comme toute autre, et à qui ne manquent ni *les textes sacrés*, ni *la tradition écrite faisant autorité pour les dogmes* » (« Sur la période finale de la philosophie grecque », *Revue philosophique*, 42 [1896], p. 269 ; nous soulignons).

117. La chose va en effet de soi : « [...] the disagreement of Porphyry and Plotinus on the problem of Aristotle's categories cannot be correctly appreciated unless it is seen within the parameters which determined Porphyry's career as a champion of Hellenism » (C. EVANGELIOU, *Aristotle's Categories and Porphyry*, Leiden, E.J. Brill, 1988, p. 11).

118. Le point semble avoir été entrevu, en partie du moins, par LLOYD : « historical enquiry », lit-on en effet chez ce dernier, « has found motives in the social position of the Schools for the Neoplatonic acceptance of Aristotle's logic » (« Neoplatonic logic and Aristotelian logic-I », p. 58).

phie grecque : la *Vie des philosophes* de Diogène Laërce. L'intérêt et la fiabilité du témoignage fourni par ce document ne sauraient, comme l'a d'abord montré P. Moraux¹¹⁹, être trop fortement soulignés. C'est que d'une part, en effet, et bien que Diogène n'ait certainement pas vécu avant le début du troisième siècle après J.-C., celui-ci se contente manifestement de retranscrire, dans la section de sa *Vie* consacrée à Aristote, ce qu'il trouve dans des sources qui, elles, sont clairement antérieures à Andronicos¹²⁰. En ce qui regarde spécifiquement la liste — où la plupart des traités que nous connaissons aujourd'hui sont donnés sous forme fragmentaire et sans leur titre actuel ; et où l'on n'observe, de surcroît, que « très peu d'ouvrages notoirement inauthentiques¹²¹ » —, la chose est même si obvie qu'elle avait déjà été notée, au dix-neuvième siècle, par E. Heitz¹²² ; et, depuis la publication des *Listes anciennes*, on ne trouve plus personne pour en douter. Or comme si cette première considération, relative à l'ancienneté du *pinax*, n'était pas déjà amplement suffisante pour garantir l'extrême importance de celui-ci, il est encore un autre élément qui mérite d'être envisagé. C'est que si l'on considère, en effet, que le plan de la liste est déterminé par des principes de nature purement philosophique, alors qu'était au contraire toujours alphabétique, pour des raisons d'ordre pratique, le procédé de catalogage utilisé à la bibliothèque d'Alexandrie¹²³, il apparaît alors distinctement que le milieu d'origine

119. Dans *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote* (lire plus spécialement, pour un résumé des conclusions de l'auteur, la p. 312). Moraux fut le premier à analyser en détail les trois listes qui avaient été, au dix-neuvième siècle, publiées par V. ROSE (dans son *Aristotelis qui ferebantur librorum fragmenta*, Leipzig, s. n., 1886) ; et, depuis, l'importance de celles-ci pour la compréhension de l'histoire de l'aristotélisme est unanimement reconnue (sur ce point, on consultera C. LORD, « On the Early History of the Aristotelian Corpus », *American Journal of Philology*, 107 [1986], p. 137). En fait, on peut affirmer que s'est ouverte avec la parution des *Listes anciennes* — et comme l'avaient d'ailleurs anticipé les tout premiers recenseurs du livre — une « nouvelle ère » des études aristotéliennes (on relira entre autres, pour un aperçu, les comptes rendus de H.D. SAFFREY [*Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 37 (1953), p. 337], de J. CROISSANT [*L'Antiquité classique*, 22 (1953), p. 165-167], de C. DUCRET [*Revue thomiste* 54 (1954), p. 437-444], et de D.A. REES [*The Classical Review*, 68 (1954), p. 27-29]). L'incidence des *Listes anciennes* se mesure notamment au fait que, dans l'ignorance des conclusions qui y sont exposées, J. ZÜRCHER avait cru possible de défendre l'idée selon laquelle le *corpus* aristotélicien (à l'exception des *Physiognomonica*, de *La rhétorique à Alexandre*, de la *Constitution d'Athènes*, du traité *Sur le souffle*, du traité *Des vertus et des vices*, et de quelques chapitres de l'*Éthique à Eudème*, de l'*Histoire des animaux* et du traité *Du ciel*) serait l'œuvre, non pas d'Aristote, mais de Théophraste (*Aristoteles' Werk und Geist*, Paderborn, Verlag Ferdinand Schöningh, 1952). Or la thèse de Zürcher, qui aurait pu sembler constituer, pour reprendre l'expression de BARBOTIN, « un événement d'importance majeure dans l'histoire de la pensée occidentale » (« Le "Corpus aristotelicum" est-il authentique ? », p. 676), n'eut aucune espèce de postérité, les travaux de Moraux parus à la même époque ayant en effet montré, en établissant bon nombre de faits, le caractère parfaitement intenable de celle-ci.

120. Et en ce sens, et quoi qu'en pense GENAILLE, la médiocrité de Diogène en tant qu'historien, qui « cite ses documents l'un après l'autre, tels qu'il les a trouvés dans d'autres écrits, mais sans aucune méthode et sans le moindre sens critique » (*Diogène Laërce. Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, t. I, traduction, notice et notes par R. GENAILLE, Paris, Garnier-Flammarion, 1965, p. 21), est pour nous un véritable bienfait (Diogène, écrit en effet Genaille, « a rédigé des fiches par nom d'auteur. Il ne semble pas avoir compris qu'il lui restait à faire l'essentiel : classer, étudier, critiquer, passer au crible tous ces documents » [*ibid.*, p. 23 ; nous soulignons]).

121. Ce qui constitue, évidemment, un excellent indice d'ancienneté (MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 238).

122. *Die verlorenen Schriften des Aristoteles*, Leipzig, s. n., 1865, p. 17-25 (cité dans MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 19-20).

123. À ce sujet, voir *ibid.*, p. 229 et 235.

de la source exploitée par Diogène ne saurait être que le Lycée lui-même¹²⁴, c'est-à-dire le seul endroit où se trouvait, au moment de la mort d'Aristote en 322, la *totalité* de l'œuvre de ce dernier. Et on peut même, d'après Moraux, aller plus loin et procéder à une identification bien précise du pinographe. Celui-ci serait Ariston de Céos, c'est-à-dire le troisième scolarque du Lycée après Théophraste et le successeur de Lycon, qui dirigea l'école dans les dernières décennies du troisième siècle avant J.-C. Cet Ariston — que Diogène désigne d'ailleurs expressément comme sa source lorsqu'il retranscrit le testament de Straton — aurait en effet, si l'on se fie du moins à certaines indications, écrit « une histoire du Péripatos, dans laquelle figuraient des notices biographiques et des listes d'écrits¹²⁵ ». Or eu égard à cet élément, et comme le pense Moraux, il pourrait assurément sembler révélateur, que « l'exposé de Diogène sur l'histoire des Péripatéticiens s'arrête à Lycon¹²⁶ » : s'arrête autrement dit à celui qui fut le prédécesseur immédiat d'Ariston. Mais peu importe, à vrai dire, ce dernier point, qui concerne l'identité exacte du pinographe. Même si ce dernier n'était pas le chef du Lycée en personne, en effet, une date aussi proche d'Aristote que la fin du troisième siècle demeurerait quand même, en fonction des différentes caractéristiques de la liste, la plus plausible pour la confection de celle-ci. Et tout semble pourtant indiquer qu'il faut croire en la très grande qualité des informations relayées par Diogène.

Or que nous apprend donc le *pinax* sur l'existence, dans les premières décennies de l'époque hellénistique, d'un quelconque traité des *Catégories* aristotélicien ? On trouve effectivement, au titre 141 de la version du catalogue que nous a transmise Diogène, la mention du traité, suivie de celle, au titre 142, du *De l'interprétation*. Mais ces deux inscriptions, qui sont situées à un endroit de la liste où elles n'ont que faire — soit entre les recueils de coutumes et de constitutions¹²⁷ —, représentent visiblement une interpolation ; et les deux traités ne faisaient donc pas partie, la chose est indéniable, de la version primitive du catalogue¹²⁸. Bien avant Moraux, le point avait été noté, et la conséquence tirée, par Bernays et Heitz¹²⁹. Mais Moraux a apporté, dans *Les listes anciennes*, une preuve supplémentaire et, semble-t-il, tout à fait

124. *Ibid.*, p. 229 et 239. Avant Moraux, on pensait plutôt que l'auteur du catalogue était Hermippe, et on croyait généralement que celui-ci avait puisé, en partie du moins, à des sources alexandrines. Or, fait notable, cette attribution traditionnelle continua à être défendue, après la parution des *Listes anciennes*, par DÜRING (dans son « Ariston or Hermippus ? », *Classica et Mediaevalia*, 17 [1956], p. 11-21) ; mais comme l'observait avec raison A. MANSION, les observations que celui-ci « oppose aux arguments de M. Moraux contre l'origine alexandrine du catalogue paraissent en somme assez faibles » (« Compte rendu d'Aristotle in the Ancient Biographical Tradition », p. 626).

125. MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 244.

126. *Ibid.*

127. Ce qui les place en plein cœur de la section consacrée aux collections.

128. C'est ce que ne voyait pas Dupréel. On se rappelle en effet que celui-ci signalait, comme l'un des deux seuls appuis historiques de l'attribution des *Catégories* au Stagirite, « la mention du catalogue des écrits d'Aristote que nous a conservé Diogène Laërte » (voir *supra*, n. 58). Il ne resterait donc en fait, dans l'optique de notre commentateur, qu'un seul appui : l'acceptation du traité par Andronicos.

129. *Die Dialoge des Aristoteles in ihrem Verhältnis zu seinen übrigen Werken*, Berlin, s. n., 1863, p. 133-134 et *Die verlorenen Schriften des Aristoteles*, p. 238-239 (cités dans MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 131, n. 49).

définitive de ce fait¹³⁰, en faisant judicieusement observer que, dans notre version de la liste, tous les titres qui, de par leur nature ou leur position, constituent une anomalie, sont séparés par un nombre quasi identique de titres. Or ce fait qui, évidemment, « ne peut pas être attribué au seul hasard¹³¹ », ne souffre qu'une explication : à un certain moment de son existence, précédant sa copie par Diogène, la liste s'est trouvée retranscrite en plusieurs colonnes qui, bien entendu, étaient d'une même longueur, et au bas desquelles ont été placés, comme il est naturel sur un manuscrit déjà existant, les ajouts et modifications que des intervenants postérieurs au premier pinographe ont cru bon d'apporter¹³². Et on peut donc affirmer, avec une certitude absolue, qu'aucun traité des *Catégories* n'était inclus dans la plus ancienne version du *pinax*¹³³.

Cette absence pourrait peut-être toutefois, au premier abord, ne pas paraître vraiment significative, puisqu'un certain nombre d'autres ouvrages, dont l'authenticité est au-dessus de tout soupçon, ne figurent pas non plus sur la liste recopiée par Diogène. Mais quand on y regarde de plus près, et qu'on tient compte de la nature des écrits qui ne sont pas mentionnés, de même que du contexte dans lequel œuvrait, selon toute vraisemblance, notre compilateur, on est vite en mesure de comprendre que la signification de l'absence des *Catégories*, loin d'être amoindrie par ces diverses omissions, s'en trouve en réalité accentuée. C'est qu'en effet, les autres écrits de marque qui n'apparaissent pas sur le catalogue sont tous, à l'exception d'une des deux *Éthiques*, des ouvrages de physique : le traité éponyme, d'abord, dont on ne trouve que quelques livres isolés, mais aussi, et cette fois dans leur intégralité, « le *De caelo*, le *De generatione et corruptione*, les *Météorologiques*, le *De anima*, les *Parva naturalia*, le *De generatione animalium*, le *De partibus animalium*, le *De motu animalium* et le *De incessu animalium*¹³⁴ ». Or cet état de chose concorde exactement avec l'un des rares faits qui soient avérés sur le Lycée pendant la période hellénistique, à savoir que, suite au directorat de Straton, l'école délaissa les études de philosophie naturelle pour se concentrer presque exclusivement sur la logique et la dialectique, auxquelles étaient assimilés, sans doute à cause de l'influence du platonisme,

130. Car tous les commentateurs en effet, et même ceux qui croient en l'authenticité des *Catégories*, reconnaissent maintenant que les deux titres ont été, sur la liste de Diogène, interpolés (voir ainsi GOTTSCHALK, « The earliest Aristotelian commentators », p. 69, n. 77 ; FREDE, « The Title, Unity, and Authenticity of the Aristotelian *Categories* », p. 18 ; et R. BODÉÛS, « L'influence historique du stoïcisme sur l'interprétation de l'œuvre philosophique d'Aristote », *Revue des Sciences philosophiques et théologiques*, 79 [1995], p. 581).

131. MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 188.

132. Pour les détails, on lira *ibid.*, p. 186-190. On notera ici — et la chose a son importance, puisqu'elle confirme encore une fois la valeur des informations transmises par la liste — que cette possibilité de reconstituer « quasi mathématiquement » les colonnes du *pinax* montre bien « que celui-ci n'a été victime d'aucune lacune importante depuis la fin de l'ère ancienne » (*ibid.*, p. 313).

133. Et rien dans la liste des traités d'Aristote qui clôt la *Vita Menagiana* — c'est-à-dire dans la liste qui reproduit, mais sous une forme plus dégradée, le même modèle que le catalogue de Diogène (*ibid.*, p. 206-209) — ne vient contredire ce résultat. Pour ce qui est, par ailleurs, de la troisième et dernière liste ancienne qui nous est parvenue : la liste de Ptolémée, celle-ci est postérieure à Andronicos et, conséquemment, « elle ne peut pas nous apprendre grand-chose sur l'état du *corpus* avant l'activité de ce savant » (*ibid.*, p. 289).

134. *Ibid.*, p. 313.

les problèmes d'ordre métaphysique¹³⁵. Or non seulement cette circonstance explique très bien l'omission des écrits physiques, mais elle vient en quelque sorte amplifier la singularité de l'absence des *Catégories*. Si on observe un peu le contenu de la liste, en effet, on peut d'emblée constater que, conformément à ce que laissait supposer notre connaissance des préoccupations du Péripatos, « c'est dans le groupe consacré à la logique que, proportionnellement, les traités signalés sont les plus nombreux¹³⁶ ». Et il est même obvie, dès qu'on procède à une lecture plus attentive, que l'auteur a « voulu réunir tous les ouvrages se rapportant, de près ou de loin, à la logique¹³⁷ ». Or dans un tel contexte, et vu le dessein manifeste du pinographe, on comprend encore plus mal comment, si notre traité des *Catégories* avait à l'époque existé — en tant qu'œuvre proprement aristotélicienne — dans le tout premier lieu où il aurait dû être : la bibliothèque du Lycée, on comprend encore plus mal, disions-nous, comment celui-ci — dont le propos oscille manifestement entre la logique et la métaphysique — aurait pu ne pas être inclus dans une énumération des écrits du Stagirite. Et il résulte donc de ceci, de façon très nette, que l'indice fourni par le plus ancien catalogue des ouvrages d'Aristote penche très fortement en faveur de la thèse de l'inauthenticité du traité¹³⁸.

Tout paraîtrait donc, en ce qui concerne la liste de Diogène, parfaitement clair, si ce n'était d'une objection que, semble-t-il, d'aucuns croient encore possible de soulever contre la conclusion qui précède. Il y a quelques années, en effet, M. Frede a voulu réintroduire et défendre l'hypothèse — qui avait déjà été, dans les *Listes anciennes*, considérée puis écartée par Moraux — selon laquelle notre traité des *Catégories* aurait bel et bien figuré dans la version primitive du *pinax*, mais sous une appellation entièrement différente de celle que la tradition a consacrée. Cette autre appellation serait celle de *Tà prò tōw tōpōw*¹³⁹, qu'on trouve effectivement au cinquante-neuvième titre du catalogue que nous a transmis Diogène, et qui, comme le rapportent quelques textes anciens, a véritablement été donnée au traité, dans l'Antiquité, par certains commentateurs.

La manière dont Frede résume les choses est, dans « The Title, Unity, and Authenticity of the Aristotelian *Categories* », assez simple. Il n'est que deux raisons, affirme celui-ci, que les aristotélisants ont su invoquer contre l'identification des *Catégories* et du *Tà prò tōw tōpōw* : 1) « in Alexander's commentary on the Topics, we read (5, 27-28) that some people called the first book of the Topics, Pro ton topon », et 2) « Olympiodorus reports (In cat., 134, 1ff.) that some people used this title

135. *Ibid.*, p. 175.

136. *Ibid.*, p. 313.

137. *Ibid.*, p. 44.

138. Et MORAUX, dont sont pourtant tout autres les préoccupations dans *Les Listes anciennes*, le note d'ailleurs au passage : « cette circonstance », écrit-il à propos de l'interpolation, « à une place insolite », des *Catégories* et du *De l'interprétation*, « semble apporter un argument de plus aux modernes qui veulent reconnaître dans le premier de ces traités le travail d'un disciple, ajouté après coup au corpus aristotélique » (*ibid.*, p. 313). Le cas de l'*Hermeneia*, plus complexe encore, à certains égards, que celui des *Catégories* (on prendra notamment acte des faits qu'a exposés I.M. BOCHENSKI [*La Logique de Théophraste*, Fribourg, Librairie de l'Université, 1947, p. 34]), exigerait évidemment une étude particulière.

139. C'est-à-dire *Avant les lieux*.

for the Postpraedicamenta »¹⁴⁰. Or ces données n'auraient, selon le défenseur de l'attribution traditionnelle, aucune valeur¹⁴¹. Mais le témoignage de Simplicius, quant à lui, prouverait sans l'ombre d'un doute que « Pro ton topon is a Hellenistic title that was known to Andronicus »¹⁴². Et en conséquence, estime Frede, « nothing should stand in the way of identifying the title in the catalog with the title of our treatise »¹⁴³.

Or si la situation était réellement telle que la dépeint notre commentateur, il faudrait probablement souscrire à cette conclusion. Mais un premier problème, qu'on aurait tort selon nous de passer sous silence, est que les véritables raisons ayant forcé Moraux à rejeter la possibilité que le *Tà prò tōn tōpōn* corresponde à nos *Catégories* sont tout à fait différentes de celles mentionnées par Frede. Aux pages 58 à 64 des *Listes anciennes*¹⁴⁴, en effet, Moraux procède à une comparaison et à un examen détaillés des témoignages antiques qui font état d'une dénomination inusitée pour le traité, et c'est sur cette analyse, bien plutôt que sur les deux éléments signalés par Frede, qu'il assoit son jugement.

Le premier fait qu'il sied de rappeler est que, des six commentateurs anciens qui mentionnent que le traité des *Catégories* a quelquefois été appelé *Avant les lieux*, Simplicius est le seul à indiquer — d'une façon incidente¹⁴⁵ mais sans équivoque¹⁴⁶ — que ce titre était déjà connu, au premier siècle avant J.-C., par Andronicos. Trois des cinq autres commentateurs qui nous relaient l'information, en effet, à savoir nommément Porphyre, Ammonius et Olympiodore, ne fournissent aucune indication quant à l'auteur et aux partisans de l'appellation. Et les deux derniers, enfin, à savoir Elias et le scholiaste anonyme aux *Catégories*, mentionnent pour leur part les noms de philosophes ayant vécu *après* Andronicos : Elias parle ainsi d'Herminius, un auteur du deuxième siècle après J.-C., comme d'un utilisateur du titre¹⁴⁷ ; et le scholiaste

140. « The Title, Unity, and Authenticity of the Aristotelian *Categories* », p. 365, n. 59.

141. *Ibid.*

142. *Ibid.*, p. 19.

143. *Ibid.*

144. Auxquelles renvoie pourtant FREDE (*ibid.*, p. 365, n. 59).

145. Sa brève indication est en effet la suivante : τινὲς μὲν γάρ, ὧν καὶ Ἀνδρόνικός ἐστιν, παρὰ τὴν πρόθεσιν τοῦ βιβλίου προσκεῖσθαι φασιν ὑπὸ τινος ταῦτα τοῦ τῶν κατηγοριῶν βιβλίου Πρὸ τῶν τόπων ἐπιγράψαντος (« Certains savants, parmi lesquels se trouve aussi Andronicus, prétendent que le texte en question [les postprédicaments] fut ajouté, sans égard à la destination de l'ouvrage, par un certain auteur, celui qui a donné aux *Catégories* le titre *Avant les Lieux* » [in *Cat.*, 379, 8-12 Kalbfleisch, trad. Moraux, cité dans *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 59 ; nous soulignons]).

146. Il se pourrait, en effet, que BOËCE donne la même indication (voir ainsi les remarques de J. SHIEL sur les lignes qu'on trouve en *in Cat. lib. IV*, 263 B et suiv. [dans son « Boethius and Andronicus of Rhodes », *Vigiliae Christianae*, 11 (1957), p. 179-185]). Mais cette possibilité n'affecte en rien, comme on le verra, les observations qui suivent.

147. *In Cat.*, 241, 30-34 Busse (cité dans MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 59, n. 77). Dans l'introduction de cet ouvrage, ELIAS mentionne aussi le nom d'Archytas de Tarente (*in Cat.*, *prooem.*, 132, 26 Busse, cité dans MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 59, n. 76). Mais en considérant ce qu'on sait d'Archytas, et en comparant les textes d'Elias et du scholiaste anonyme, qui remontent tous les deux à une source commune, on peut facilement s'apercevoir qu'une erreur de copie s'est produite dans la transmission du commentaire d'Elias, et qu'on devrait lire dans celui-ci, non pas le nom d'Archytas, mais bien plutôt, et exactement comme dans le commentaire du scholiaste, celui d'Adraste (sur ce, voir *ibid.*, p. 63-64, de même que H.B. GOTTSCHALK, « Did Theophrastus write a *Categories* ? », *Philologus*, 131 [1987], p. 250, n. 19).

anonyme, de son côté, indique qu'Adraste d'Aphrodise, qui œuvrait tout comme Herminus au deuxième siècle, était non seulement un adepte de la dénomination, mais encore — pour ce qui est spécifiquement du traité des *Catégories* — son *inventeur*¹⁴⁸. Il faut donc se rendre à l'évidence : le témoignage de Simplicius, en plus de mal cadrer avec celui d'Elias, est très clairement contredit par celui du scholiaste anonyme. Et ne serait-ce que pour cette raison, donc, il serait déjà fort téméraire d'affirmer, à l'instar de Frede, que, par suite du témoignage de Simplicius, « *there is no longer any doubt [...] that Pro ton topon is a Hellenistic title that was known to Andronicus*¹⁴⁹ ».

Mais en outre, et ce point est plus troublant encore, Simplicius est non seulement contredit par le scholiaste, mais par... l'une de ses propres assertions. Le titre *Tà prò tōn tōpōn*, en effet, ne peut faire référence, et Frede l'admet lui-même expressément, qu'à un certain ordre de lecture entre les *Catégories* et les *Topiques*, où l'étude de ce premier traité doit immédiatement précéder celle de ce second¹⁵⁰. Or dans l'introduction du même commentaire où il affirme qu'Andronicos était d'avis qu'une seule et même personne avait joint les *Postprédicaments* aux *Prédicaments*, et rebaptisé le tout *Avant les lieux* — c'est-à-dire dans le même commentaire où il sous-entend qu'avait été proposé, dès avant Andronicos, un classement des écrits d'Aristote où les *Topiques* devaient faire suite aux *Catégories* —, Simplicius indique le nom du premier exégète à avoir voulu ordonner les traités du Stagirite de cette façon : or ce nom n'est nullement celui d'un philosophe précédant la renaissance aristotélicienne du premier siècle avant J.-C., mais bien plutôt celui, déjà mentionné par le scholiaste anonyme, d'Adraste d'Aphrodise¹⁵¹. Et on voit donc que si une partie du témoignage de Simplicius paraît s'opposer à l'indication du scholiaste, une autre, cependant, vient directement la corroborer.

Mais en vérité, il ne serait même pas nécessaire d'avoir recours à ces observations pour établir que les renseignements fournis par le scholiaste doivent être préférés à ceux que transmet, dans le corps de son commentaire, Simplicius. C'est qu'en effet, et la chose devient patente quand on l'examine avec quelque attention, le témoignage du scholiaste est le seul qui offre une version cohérente, et donc tout simplement crédible, des événements. Que dit au juste le texte de Simplicius sur lequel veut tabler Frede, et qu'on a précédemment cité ? « Certains savants », affirme celui-ci, « parmi lesquels se trouve aussi Andronicus, prétendent que le texte en question [les postprédicaments] fut ajouté, sans égard à la destination de l'ouvrage, par un

148. *In Cat., Scholia in Arist.*, 32 b 36-38 Brandis (cité dans MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 59, n. 75).

149. « The Title, Unity, and Authenticity of the Aristotelian *Categories* », p. 19.

150. « The title *Pro ton topikon* corresponds to the sequence, *Categories, Topics* » (*ibid.*, p. 18).

151. *In Cat., prooem.*, 15, 36-16, 2 : « Ce n'est pas le premier venu », écrit-il en effet, « qui a placé les livres des *Topiques* immédiatement après les *Catégories*, mais Adraste d'Aphrodise, personnage de la noble lignée des Péripatéticiens » (ἐπειδὴ δὲ οὐχ ὁ τυχὼν ἐστὶν ἀνὴρ ὁ μετὰ τὰς Κατηγορίας εὐθὺς τὰ Τοπικὰ τάξας βιβλία, ἀλλὰ Ἀδραστος ὁ Ἀφροδισιεύς, ἀνὴρ τῶν γνησίων Περιπατητικῶν γεγονώς ; trad. Moraux, cité dans *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 60). Et l'on notera que « Simplicius paraît bien documenté à ce sujet, puisqu'il cite l'ouvrage où Adraste proposait cet ordre, le *περὶ τῆς τάξεως τῆς Ἀριστοτέλους φιλοσοφίας* » (*ibid.*, p. 62).

certain auteur, celui qui a donné aux *Catégories* le titre *Avant les Lieux* ». Or cette explication, comme l'a bien vu Moraux, renferme un cercle vicieux. Si l'on en croit la version de Simplicius, en effet, le rattachement des *Postprédicaments* aux *Prédicaments* aurait eu pour motif une certaine vision de l'aristotélisme, selon laquelle la fonction des *Catégories* aurait été, dans le système formé par le *corpus*, d'introduire au traité des *Topiques*. Mais dans l'Antiquité, comme le révèlent la scholie anonyme¹⁵² et les explications offertes par Boèce au sujet de l'ostracisme des *Postprédicaments* par Andronicos¹⁵³, l'idée d'une étroite corrélation entre les *Catégories* et les *Topiques* reposait très précisément sur le contenu des six derniers chapitres des *Catégories* : reposait, autrement dit, sur la croyance d'une relation entre les matières qu'on trouve abordées dans les *Postprédicaments* et celles qu'on trouve exposées dans les *Topiques*. De sorte que, pour adopter le récit de Simplicius, il faudrait admettre que le rapprochement entre le traité des *Topiques* et le traité des *Catégories* explique l'annexion des *Postprédicaments* aux *Catégories* et que, inversement, l'annexion des *Postprédicaments* aux *Catégories* explique le rapprochement entre les deux traités. Or une pareille supposition est manifestement circulaire. Et seul est donc vraisemblable le témoignage du scholiaste anonyme, qui est de surcroît cautionné, dans l'introduction de son commentaire, par Simplicius¹⁵⁴.

Or on chercherait inutilement, dans l'article de Frede, une quelconque réponse à ces observations. Tout comme, du reste, on chercherait en vain la réponse à un argument qui fut invoqué il y a une dizaine d'années par H.B. Gottschalk, et qui, étant par lui-même entièrement probant, permettrait d'établir indépendamment des raisons avancées par Moraux que le traité des *Catégories* ne peut se dissimuler sous l'appellation de *Tà prò tōn tōpōn*¹⁵⁵. Un tel titre, en effet, ne trouvant pas de façon obvie sa justification dans quelque élément du contenu des *Catégories* ou des *Topiques*, ne peut reposer que sur une théorie interprétative ayant atteint un certain degré

152. In *Cat.*, *Scholia in Arist.*, 32 b 36-38 Brandis (cité dans MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 59, n. 75).

153. In *Cat. lib. IV*, p. 263 B (cité dans MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 60, n. 80).

154. En fait, comme le montre MORAUX, l'indication que donne dans la suite de son commentaire Simplicius résulte de la « fusion maladroite » (*ibid.*, p. 63) de deux traditions philologiques bien distinctes (voir *ibid.*, p. 62-63).

155. Nous ajoutons ici cette remarque parce que, dans un article publié en 1974 dans le collectif *Mansel'e Armağan* (t. 1, E. AKURGAL, B. ALKIM, éd., Ankara, Türk Tarih Kurumu Basimevi), et intitulé « La critique d'authenticité chez les commentateurs grecs d'Aristote », MORAUX paraît renier sa conclusion des *Listes anciennes*. Dans cet article, en effet, notre commentateur écrit que « dans la liste des ouvrages d'Aristote qu'a conservée Diogène Laërce [...], on trouve le titre *tà prò tōn tōpōn α'* (n. 59), sous lequel se cachent sans doute les *Catégories* » (p. 274). Mais cette affirmation n'est, dans l'écrit en question, accompagnée d'aucune tentative de justification, et l'on ne trouve, dans le passage où elle intervient, aucune mention de l'analyse des *Listes anciennes* (il n'y a, à vrai dire, que la note 35 qui contient un commentaire sur l'affirmation, et ce commentaire, loin d'apporter quelque preuve, exprime plutôt une marque de doute à l'égard de celle-ci, puisqu'on y lit ceci : « Mais Alex., *Top.* 5, 27-28 nous apprend que le premier livre des *Topiques* était aussi appelé parfois *prò tōn tōpōn* »). Il est donc difficile de savoir si MORAUX a réellement modifié son avis sur la question (comme il l'a effectivement fait sur certains autres points : voir ainsi son *Der Aristotelismus bei den Griechen*, p. 99 et suiv.), ou s'il a tout bonnement oublié ses conclusions de 1951. Mais quoi qu'il en soit, toutefois — et bien donc que l'argument de Gottschalk permettrait au besoin de ne plus avoir à tenir compte de l'opinion de Moraux —, rien ne justifie selon nous qu'on ignore l'analyse des *Listes anciennes*.

de sophistication : impliquant, en d'autres mots, un point de vue relativement complexe sur le propos et la visée de chacun des deux traités, de même qu'une opinion arrêtée sur le type de relation qui existe entre ceux-ci¹⁵⁶. Mais dans la liste préservée par Diogène — et comme c'était d'ailleurs généralement la coutume chez les anciens Grecs¹⁵⁷ — « la plupart des titres sont », tout simplement, « tirés de la phrase initiale du livre auquel ils se rapportent¹⁵⁸ ». Et dans les quelques cas où ce principe n'est pas respecté, les appellations choisies ne dénotent, visiblement, qu'une connaissance superficielle du contenu des ouvrages désignés, ce qui cadre parfaitement avec ce fait, très bien attesté, que « les études aristotéliennes sont quasi nulles à l'époque où fut rédigée la liste¹⁵⁹ ». Au troisième siècle avant J.-C., en fait, on n'est encore qu'à l'étape de rapprocher les écrits dont les sujets sont directement apparentés, et l'on commence tout juste à réunir en traités les divers morceaux de notre *corpus*. La liste l'illustre excellemment : quelques-uns seulement de nos traités, en effet, s'y trouvent sous leur aspect canonique ; d'autres y figurent mais, comme pour les *Topiques*, avec un nombre de livres différent de celui qu'on connaît aujourd'hui ; et d'autres, enfin, n'y apparaissent que sous une forme fragmentaire. Or l'on n'observe en outre, dans le *pinax*, et en ce qui a trait du moins à la section consacrée à la logique et à la métaphysique, « *no sign of any attempt at a systematic ordering of the treatises themselves*¹⁶⁰ ». Il est donc pratiquement impossible, si l'on considère tout ce que présuppose l'attribution d'un titre comme *Avant les lieux* aux *Catégories*, que cette appellation puisse vouloir désigner, dans le catalogue relayé par Diogène, le traité des *Catégories*. D'autant plus que dans le catalogue, tout comme dans la liste qui fut annexée à la *Vita Menagiana*, « *the title Τὰ πρὸ τῶν τόπων stands among the individual books of the Topics, several places after the seven-book collected Topics*¹⁶¹ », ce qui, natu-

156. H.B. GOTTSCHALK, « Did Theophrastus write a *Categories* ? », p. 250. Et Frede, si l'on se fie en tout cas à certaines de ses remarques (lire plus spécialement la p. 20 de « The Title, Unity, and Authenticity of the Aristotelian *Categories* »), ne contesterait pas cette assumption.

157. Moraux, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 7, n. 17.

158. *Ibid.*, p. 238.

159. *Ibid.* Voir aussi *ibid.*, p. 242. Or on observera, sous ce rapport, qu'une lecture sommaire du premier livre de nos *Topiques* suffirait pour qu'un pinographe, œuvrant au troisième siècle avant J.-C., juge approprié d'appeler celui-ci *Τὰ πρὸ τῶν τόπων* : il tombe en effet sous le sens que ce livre, où n'est exposé aucun lieu, constitue une introduction aux autres écrits de dialectique, qui ne renferment quant à eux, et à quelques exceptions près, que des énumérations de lieux. Le renseignement transmis par Alexandre (voulant que, dans l'Antiquité, le premier livre des *Topiques* fut quelquefois appelé *Avant les lieux*) serait donc, quand on l'applique au cas de la liste de Diogène, entièrement plausible. Et c'est d'ailleurs cette hypothèse que retient, dans *Les Listes anciennes*, Moraux (p. 58). On considérera par ailleurs, et comme l'a très judicieusement souligné Gottschalk, que le témoignage d'Alexandre « is borne out by the fact that the same catalogues [c'est-à-dire les catalogues de Diogène et de l'anonyme] list the *Topics* as having only seven books » (« Did Theophrastus write a *Categories* ? », p. 249). L'indication d'Alexandre, autrement dit, trouve un appui dans ce fait que, selon les deux plus anciennes listes des ouvrages d'Aristote qui nous soient parvenues, le traité des *Topiques* ne compte que sept livres, ce qui correspond exactement au nombre qu'aurait notre actuel traité des *Topiques* si on l'amputait de ses chapitres d'introduction. Dans un autre ordre d'idée, enfin, on remarquera que les procédés de dénomination utilisés par le pinographe, en rendant facilement identifiable, pour nous, les traités de notre *corpus* qui sont présents sur la liste, permettent d'éliminer à l'avance la possibilité que le traité des *Catégories* soit effectivement mentionné dans le catalogue, mais sous une rubrique que, pour une raison ou pour une autre, nous serions incapables de décoder.

160. *Ibid.*, p. 250.

161. *Ibid.*

rellement, suggère que l'ouvrage était l'un des livres de nos présentes *Topiques*, et non pas le traité des *Catégories*, entendu comme une introduction à la dialectique. Autrement dit, et pour résumer, « *it is unlikely that an editor before Andronicus should have tried to arrange Aristotle's logical works in a corpus and given this title to the Categories in order to fit in with his scheme, and that this title should survive in a catalogue in which every other trace of his arrangement has been lost*¹⁶² ». Dès lors, et quoi qu'en pense Frede, il est évident qu'on ne saurait remettre en cause l'absence des *Catégories* sur la liste de Diogène, tout comme il est clair qu'on ne peut, considérant la grande valeur du témoignage livré par le *pinax*, sous-estimer la signification de cette absence.

Mais deux autres faits méritent, en plus de la liste, d'être produits comme indices. Le premier, relativement simple, se tire d'un document qui, comme l'ont souligné P. Moraux¹⁶³ et R. Bodéüs¹⁶⁴, a trop peu retenu l'attention des chercheurs modernes : le résumé des théories d'Aristote qui, encore une fois dans la *Vie des philosophes* de Diogène Laërce, fait suite à l'inventaire des traités du philosophe. Ce résumé, ou compendium, s'ouvre par une division de la philosophie aristotélicienne et se termine par trois courts exposés, qui portent respectivement sur la logique, l'éthique et la physique. Or si les différentes sources auxquelles s'abreuve le document sont, manifestement, d'origines et d'époques assez diverses¹⁶⁵, il ne fait cependant aucun doute, comme l'a démontré Moraux, que l'exposé consacré spécifiquement à la logique fut pour sa part construit, exactement comme le *pinax*, avec des matériaux qui « remontent à une époque antérieure au début du commentarisme¹⁶⁶ », c'est-à-dire avec des matériaux qui précèdent le renouveau andronicien. Que ce soit en effet relativement au degré de connaissance de l'aristotélisme que reflète le compendium, ou encore relativement à l'appellation des ouvrages qui y sont mentionnés, les arguments invoqués par Moraux pour établir ce point sont, comme l'écrivait Bodéüs, « des arguments pratiquement irrécusables, qui tiennent de l'évidence pour l'historien au fait de la question¹⁶⁷ ». Or de façon extrêmement intéressante, cet exposé — qu'on ne sau-

162. *Ibid.*, p. 251-252. On notera à titre anecdotique que V. ROSE avait entrevu, au dix-neuvième siècle, une partie du présent argument, au sens où celui-ci avait correctement relevé, en effet, que les études aristotéliciennes n'étaient à l'époque alexandrine pas assez avancées pour qu'un titre comme *Avant les lieux* soit donné au traité des *Catégories*. Mais notre commentateur croyait quand même, vu l'état des connaissances en son siècle, que le cinquante-neuvième titre de la liste de Diogène désignait les *Catégories* ; et il utilisait plutôt son observation pour tenter de montrer que le catalogue ne pouvait avoir été rédigé à l'époque alexandrine, et que celui-ci devait donc être, en fait, l'œuvre d'Andronicos (*De Aristotelis librorum ordine et auctoritate commentatio*, Berlin, s. n., p. 33).

163. « L'exposé de la philosophie d'Aristote chez Diogène Laërce (V, 28-34) », *Revue Philosophique de Louvain*, 47 (1949), p. 5.

164. « L'influence historique du stoïcisme sur l'interprétation de l'œuvre philosophique d'Aristote », p. 553, n. 1.

165. MORAUX, « L'exposé de la philosophie d'Aristote chez Diogène Laërce (V, 28-34) », p. 39-43. Et semblable syncrétisme n'a, on le notera, rien d'inusité chez Diogène (voir entre autres les remarques qui sont formulées, à ce sujet, par GENAILLE [*Diogène Laërce. Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, t. I, p. 19-22]).

166. MORAUX, « L'exposé de la philosophie d'Aristote chez Diogène Laërce (V, 28-34) », p. 42.

167. « L'influence historique du stoïcisme sur l'interprétation de l'œuvre philosophique d'Aristote », p. 556. Voir aussi I. DÜRING, *Aristotle in the Ancient Biographical Tradition*, p. 69. MORAUX a présenté ses ar-

rait en bout de ligne faire remonter, la chose est importante à observer, à une même source que la liste¹⁶⁸ — contient une énumération des traités qu'Aristote aurait rédigés pour couvrir le champ de la logique ; et ces écrits seraient, à en croire le résumé, les suivants : les *Topiques*, les *Méthodiques*, les *Propositions*, les *Premiers* et *Seconds analytiques*, les *Agonistiques*, le traité *Sur le questionnement*, les *Éristiques*, les *Réfutations sophistiques* et le traité *Sur les syllogismes analogues*¹⁶⁹. Or on le constate, il n'est fait aucune mention dans cette énumération d'un traité aristotélicien des *Catégories* ; ce qui, certes, pourrait être expliqué par la supposition que l'auteur de l'abrégé ne comptait pas cet écrit parmi les ouvrages de logique, mais ce qui constitue aussi, eu égard au fait que la liste et l'exposé sont les deux seuls documents que nous possédons sur la composition et l'interprétation de l'œuvre d'Aristote pendant la période hellénistique, une « singulière coïncidence »¹⁷⁰.

Quant au second indice venant s'ajouter à la liste de Diogène, celui-ci se trouve dans l'œuvre du disciple d'Aristote, Théophraste. Selon quelques auteurs de l'Antiquité tardive, en effet, à savoir Philopon, Olympiodore, David, le pseudo-Elias et trois commentateurs anonymes, celui-ci aurait écrit, dans le but d'« imiter » son prédécesseur, un traité des *Catégories*. Or de manière quelque peu ironique, cette donnée est présentée par Olympiodore, dans l'introduction de son commentaire aux *Catégories*, comme un élément créant une forte présomption en faveur de l'origine aristotélicienne du traité : si les propres disciples d'Aristote, comme le fait effectivement valoir le néoplatonicien, « ont écrit des *Catégories* pour imiter leur maître, comment alors ce traité [c'est-à-dire les *Catégories* attribuées au Stagirite] pourrait-il ne pas être de lui¹⁷¹ ? » L'argument d'Olympiodore est évidemment, sur le plan formel,

guments — qu'il serait trop long et inutile, ici, de répéter — dans deux articles : « L'exposé de la philosophie d'Aristote chez Diogène Laërce (V, 28-34) », p. 17, et « Diogène Laërce et le Peripatos », *Elenchos*, 7 (1986), p. 268-273. C'est d'ailleurs cette origine pré-andronicienne des sources de Diogène qui explique ce fait, impossible à ne pas remarquer, que l'exposé de la philosophie d'Aristote tient dans la *Vie des philosophes* « une place ridiculement petite » (GENAILLE, *Diogène Laërce. Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, t. I, p. 24) : à l'époque hellénistique, redisons-le en effet, l'étude de l'aristotélisme n'était que peu avancée.

168. Car diffèrent notamment les divisions de la philosophie aristotélicienne que proposent les deux documents (en ce qui a trait aux divisions du *pinax*, on consultera MORAUX, *Les Listes anciennes des ouvrages d'Aristote*, p. 145-146). Alors que la liste, comme nous l'avons vu, remonte selon toute vraisemblance au troisième siècle avant J.-C., le résumé des doctrines remonterait quant à lui, selon BODÉÛS, au deuxième siècle de la même ère (« L'influence historique du stoïcisme sur l'interprétation de l'œuvre philosophique d'Aristote », p. 579).

169. Voir *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, V, 29 : πρὸς μὲν οὖν τὴν εὐρεσιν τὰ τε Τοπικά καὶ Μεθοδικὰ παρέδωκε Προτάσεων πλῆθος, ἐξ ὧν πρὸς τὰ προβλήματα πιθανῶν ἐπιχειρημάτων οἷον τε εὐπορεῖν· πρὸς δὲ τὴν κρίσιν τὰ Ἀναλυτικά πρότερα καὶ ὑστερα· διὰ μὲν οὖν τῶν προτέρων τὰ λήμματα κρίνεται, διὰ δὲ τῶν ὑστερῶν ἡ συναγωγή ἐξετάζεται· πρὸς δὲ τὴν χρῆσιν τὰ τε ἀγωνιστικά καὶ τὰ περὶ ἐρωτήσεως ἐριστικά τε καὶ Σοφιστικῶν ἐλέγχων τε καὶ συλλογισμῶν ὁμοίων τούτοις.

170. MORAUX, « L'exposé de la philosophie d'Aristote chez Diogène Laërce (V, 28-34) », p. 16. Et cette coïncidence, comme l'observe avec raison Moraux, « donne tout de même une certaine valeur à l'argument *e silentio* ! » (*ibid.*).

171. εἰ οἱ μαθηταὶ αὐτοῦ κατὰ ζῆλον τοῦ οἰκείου διδασκάλου ἔγραψαν Κατηγορίας, πῶς οὐκ ἔστι δῆλον ὅτι γνήσιον αὐτοῦ ἐστὶ τόδε τὸ σύγγραμμα (CAG, vol. 12.1, p. 13, 33-35). La traduction est de nous. On notera au passage que ce type de justification représentait, avec les raisons tirées du contenu des ouvrages suspects et les arguments tirés de la comparaison entre différents ouvrages, l'une des trois sortes de preu-

entièrement juste. Mais le problème est, tout bonnement, que l'élément « matériel » sur lequel celui-ci repose est non avénu. Comme l'a en effet démontré Gottschalk en procédant à une étude des rapports et filiations qui existent entre les différents témoignages dont nous disposons, tout repose en définitive sur les paroles de Philopon et d'Olympiodore, qui constituent « *the only authorities for the existence of a book entitled Categories by Theophrastus and Eudemus*¹⁷² ». Or dans son ouvrage bien connu de 1947, *La Logique de Théophraste*, I.M. Bocheński a pour sa part parfaitement établi, à l'occasion d'un recensement et d'une évaluation de la valeur des sources que nous possédons sur l'œuvre du successeur d'Aristote, que Philopon et Olympiodore représentaient des références pour le moins « suspectes¹⁷³ ». À vrai dire, comme l'a montré le même commentateur en réalisant cette fois un inventaire des renseignements contenus dans lesdites sources, chez les deux seuls auteurs qui méritent d'être vus — de par la connaissance directe qu'ils ont manifestement eu des écrits théophrastiens comme de par la supériorité de leur sens critique — comme des références « relativement sûres¹⁷⁴ », à savoir Alexandre d'Aphrodise et Simplicius, de même que chez les trois autres auteurs qui constituent des sources « moins exactes, mais non suspectes¹⁷⁵ », à savoir Galien, Diogène et Boèce, on ne trouve pas *une seule citation*, ou même simplement *une seule mention*, d'un quelconque traité des *Catégories* attribuable à Théophraste¹⁷⁶. De sorte que, et puisqu'en outre la majorité de ces auteurs sont, sur le plan chronologique, nettement antérieurs à Philopon et Olympiodore, on peut être aussi certain que possible du fait que le rédacteur des premiers *Caractères* n'a jamais écrit de traité des *Catégories*¹⁷⁷. Pour reprendre ici, en guise de résumé, les paroles de Gottschalk : « *Arguments from silence are dangerous, but in this case the silence is too deep to be ignored. If we believe Philoponus and Olympiodorus, we must suppose that two men writing about 500 AD knew, or knew of,*

ves avancées par les commentateurs anciens relativement aux questions d'authenticité (voir à ce sujet MORAUX, « La critique d'authenticité chez les commentateurs grecs d'Aristote », p. 285-286).

172. « Did Theophrastus write a *Categories* ? », p. 248. C'est qu'en effet, selon nos deux commentateurs, Eudème aurait également écrit un traité des *Catégories*, tout comme aussi, selon Philopon, un certain Phainias.

173. *La Logique de Théophraste*, p. 26.

174. *Ibid.*

175. *Ibid.*

176. Ou, incidemment, d'un quelconque traité des *Catégories* attribuable à Eudème ou Phainias.

177. Et tous les spécialistes, depuis le dix-neuvième siècle, s'entendent d'ailleurs sur la chose (voir GOTTSCHALK, « Did Theophrastus write a *Categories* ? », p. 245). Le seul à avoir exprimé un avis différent est, tout récemment, M. Frede. Puisqu'on retrouve en effet, sur la liste des écrits de Théophraste que transmet Diogène (V, 49), le titre *Tà prò tōn tōpōn*, et puisque Frede croit avoir démontré que cette appellation de *Tà prò tōn tōpōn* correspondait, dans le catalogue des écrits aristotéliens, aux *Catégories*, notre commentateur estime qu'il faut procéder à la même identification sur la liste des ouvrages de Théophraste (où ne figure pas, notons-le, le titre *Κατηγοριῶν*) ; et il en conclut, à partir de ceci, qu'il existait réellement un traité théophrastien des *Catégories* (« The Title, Unity, and Authenticity of the Aristotelian *Categories* », p. 19). Or ce faisant, et la chose est pour nous intéressante à observer, Frede s'oppose à l'avis général des spécialistes de Théophraste, qui en arrivent plutôt à la conclusion, et de façon indépendante des aristotélisants, que ce titre désigne le premier livre des *Topiques* théophrastiennes (voir *ibid.*, p. 365, n. 63, et BOCHENSKI, *La Logique de Théophraste*, p. 37). Mais nous avons vu précédemment ce qu'il fallait penser, en ce qui concerne la liste des ouvrages d'Aristote, de l'hypothèse de Frede ; et la conséquence qui en découle, pour ce qui est du catalogue des œuvres de Théophraste, est patente.

*treatises by Theophrastus, Eudemus and Phainias which had been forgotten for five or even eight centuries previously*¹⁷⁸. »

Mais cette réalité n'a pas uniquement pour conséquence d'infirmier un argument ayant été avancé en faveur de l'authenticité des *Catégories* : elle offre de plus une matière d'où l'on peut extraire un raisonnement en sens exactement inverse, si l'on tient seulement compte du fait, qui est clairement manifesté par les sujets et le contenu des écrits de Théophraste, que ce dernier, sans chercher à proprement parler à « imiter » Aristote, voulait quand même marcher sur les pas de celui-ci, et être ni plus ni moins, pour reprendre la juste expression de Bocheński, « le continuateur de son œuvre¹⁷⁹ ». Pour bien mettre en relief cette possibilité de « renverser », pour ainsi dire, l'argument d'Olympiodore, il pourra être utile de considérer une objection que Gottschalk a soulevée contre celle-ci dans la conclusion du même article où il affirmait pourtant, à l'instar de Bocheński, que Théophraste voulait situer ses travaux dans la ligne de ceux menés par Aristote, et où il admettait de même, à la suite de tant d'autres, que jamais Théophraste n'avait écrit de *Catégories*. L'inexistence d'un traité théophrastien des *Catégories*, écrivait ainsi Gottschalk, « *does not imply that Aristotle's Categories is spurious*¹⁸⁰ », et ce, apparemment, parce que « *the doctrine of Categories was developed quite early in Aristotle's career and used by him without any fundamental change during the rest of his life. At his death it had become part of the fabric of the teaching inherited by his pupils and there was no reason why Theophrastus or the others should have wanted to modify it in any important way*¹⁸¹ ». Le hic est toutefois, pour cette objection, qu'on ne trouve exposé avec quelques détails, dans le traité dit des « *Catégories* », que quatre des dix « genres supérieurs » : la substance, la quantité, la relation et la qualité ; l'action et la passion, en effet, y sont expédiées en six ou sept lignes ; et la position, le temps, le lieu et la possession y sont, pour leur part, à peine mentionnés. Il est donc carrément faux d'écrire, comme le fait notre commentateur, que « *there was no need for Theophrastus to write a new book dealing with the whole subject* [c'est-à-dire les catégories] *ab initio* », puisqu'avant Théophraste, en effet, un tel livre n'avait tout simplement jamais été rédigé¹⁸². En fait, si Aristote avait jugé bon de léguer à la postérité un traité qui explicitait sa théorie des catégories, mais que — pour une raison ou pour une autre — ce traité n'avait élucidé la nature que de quatre des dix « genres de l'être », il semble tout au contraire que Théophraste, en tant que dépositaire et continuateur de l'aristotélisme, aurait cherché à corriger cette lacune, et que celui-ci aurait donc produit, pour préciser la doctrine péripatéticienne, un nouveau traité des *Catégories*. Et c'est pourquoi Bocheński n'hésitait pas, quant à lui, à voir dans le silence de Théophraste

178. « Did Theophrastus write a *Categories* ? », p. 249.

179. BOCHENSKI, *La Logique de Théophraste*, p. 9. Voir aussi SHARPLES, « Aristotélisme », p. 888.

180. « Did Theophrastus write a *Categories* ? », p. 252.

181. *Ibid.*, p. 253. On pourra lire aussi la remarque que formulait le même auteur dans son « The earliest Aristotelian commentators », p. 69, n. 76.

182. « Did Theophrastus write a *Categories* ? », p. 253.

« une preuve assez importante¹⁸³ » contre l'authenticité de l'ouvrage attribué à Aristote.

Mais là ne s'arrête pas, pour le problème qui nous occupe, la signification de l'inexistence d'un traité théophrastien des *Catégories*. C'est qu'en effet, cette donnée apporte une confirmation indirecte du fait — qui a été, au cours du présent siècle, révélé par un certain nombre d'études philosophiques et historiques portant sur les *Catégories* et les autres traités « logiques » d'Aristote — que le prétendu « système de logique » du Stagirite, c'est-à-dire l'*Organon*, n'est en réalité qu'une construction purement artificielle, ne reflétant pas les véritables conceptions du philosophe, et ayant trouvé son origine dans l'imposition à l'aristotélisme, lors des périodes hellénistique et subséquentes, de cadres qui lui étaient en fait radicalement étrangers. On connaît assez les principes et l'allure de ce prétendu « système ». Celui-ci s'articulerait autour de deux grands axes, dont le premier, en passant par l'étude des « éléments » du raisonnement : termes et jugements, aurait pour point d'aboutissement « la structure du syllogisme lui-même¹⁸⁴ ». Et à ces différents moments correspondraient, selon la tradition, le traité des *Catégories*, le *De l'interprétation* et les *Premiers analytiques*. Puis, à la suite de cette introduction, viendrait l'analyse des différentes espèces de syllogismes, en commençant par la démonstration proprement dite, véhicule parfait du savoir scientifique et de la certitude, et en poursuivant dans un deuxième et un troisième temps par la considération des syllogismes probables et éristiques, qui relèvent, comme on sait, de la dialectique et de la sophistique. Et à cette seconde partie correspondraient, toujours selon la tradition, les *Seconds analytiques*, les *Topiques* et les *Réfutations sophistiques*. Or l'on ne saurait trop insister, ici, sur la nécessité de ne pas méconnaître ce que J. Grondin, résumant un des points centraux de la pensée de H.G. Gadamer, appelait « l'efficace de la tradition qui infiltre nos préjugés¹⁸⁵ ». Et l'on ne saurait partant ignorer, dans le cas présent, que cette croyance en un *Organon* aristotélicien, c'est-à-dire en une théorie logique *générale* qu'aurait conçue et développée Aristote, a historiquement joué, de façon subreptice mais hautement efficace, contre la thèse de l'inauthenticité des *Catégories*¹⁸⁶. C'est qu'en effet, et pour le dire le plus simplement possible, comment sérieusement envisager, dès qu'on croit qu'Aristote est réellement le concepteur d'un « système de logique » correspondant à l'*Organon*, que celui-ci ait pu en réaliser avec diligence toutes les parties, sauf précisément la première et la plus fondamentale ? Comment

183. *La Logique de Théophraste*, p. 37.

184. A. MANSION, *Introduction à la Physique Aristotélicienne*, 2^e éd., revue et augmentée, Louvain, Éditions de l'Institut Supérieur de Philosophie, 1945, p. 8. Voir aussi, pour un résumé particulièrement synthétique, J. BRUNSCHWIG, « Sur quelques malentendus concernant la logique d'Aristote », dans *Penser avec Aristote*, Toulouse, Érès, 1991, p. 425.

185. *L'Universalité de l'herméneutique*, Paris, PUF, 1993, p. 172.

186. « On a beau savoir », comme l'écrit ainsi BRUNSCHWIG, « qu'Aristote n'est personnellement responsable ni de ce titre [*Organon*], ni de l'ordre dans lequel ces traités [les *Catégories*, le *De l'interprétation*, les *Premiers analytiques*, les *Seconds analytiques*, les *Topiques* et les *Réfutations sophistiques*] ont été placés, ni même de la sélection des traités ainsi regroupés — tout cela est dû à des éditeurs postérieurs — on n'en reste pas moins marqué, plus ou moins consciemment, par ce titre, cet ordre, cette sélection » (« Sur quelques malentendus concernant la logique d'Aristote », p. 423).

être autrement dit, dans de telles conditions, capable de sincèrement s'imaginer que le traité qui est parvenu jusqu'à nous comme l'œuvre du Stagirite, et qui correspondrait, selon des témoignages anciens, à ce premier « moment » du système, puisse ne pas être de lui ? Tout exemple est, la chose est un truisme, imparfait, mais c'est un peu comme si, des archéologues ayant récupéré au fond de la mer les différents morceaux de ce qu'ils croient être une statue, on tentait de les convaincre que le socle qu'ils ont repêché ne faisait pas partie du monument recouvert, alors qu'un socle est, bien évidemment, nécessaire à la constitution de ce type d'objet qu'est une statue. Chez les commentateurs néoplatoniciens, en tout cas, pour qui les *Catégories* étaient non seulement la porte d'entrée de l'*Organon*, mais de toute la philosophie aristotélicienne, Simplicius ne s'y était pas trompé : si on rejette l'authenticité des *Catégories*, faisait en effet valoir notre exégète dans la brève section de son commentaire consacrée aux origines du traité, l'œuvre même d'Aristote s'en trouverait « décapitée » (ἀκέφαλος)¹⁸⁷. Et, dans l'optique à laquelle adhère consciemment Simplicius, le mot est — c'est le moins qu'on puisse dire — parfaitement juste. Les partisans modernes de l'authenticité n'ont, quant à eux, jamais pensé à utiliser de façon aussi explicite l'argument¹⁸⁸ ; mais il est tout à fait symptomatique, d'après nous, que tant Ross que De Rijk entame sa discussion du problème de l'authenticité en prenant pour acquis qu'il existe en aristotélisme un *Organon*, dont les *Catégories* sont l'une des composantes. « *Of the extant works* », peut-on ainsi lire dans les deux premières phrases du paragraphe que Ross consacre dans son *Aristotle* au traité des *Catégories*, « *we may first consider the group of logical treatises known at least since the sixth century as the Organon or instrument of thought. The first of these, in the usual order, is the Categories* »¹⁸⁹. Et De Rijk, pour sa part, pose dans la toute première ligne de son « *The Authenticity of Aristotle's Categories* » que « *most scholars either deny Aristotle's authorship of the first treatise of the Organon, or else consider the problem of authorship to be insoluble* »¹⁹⁰. Mais quelles que soient les prétentions de la tradition

187. In *Cat.*, proem., 18, 7-16 (cité dans DE RIJK, « *The Authenticity of Aristotle's Categories* », p. 131).

188. Quoique J. TRICOT en invoque un qui est, pour le cas des *Parva naturalia*, fort similaire. Dans l'introduction de sa traduction, en effet, celui-ci écrit que « des raisons d'ordre intrinsèque militent [...] en faveur de l'authenticité » des *Petits traités d'histoire naturelle* (ARISTOTE, *Parva naturalia*, suivis du traité pseudo-aristotélicien *De spiritu*, traduction nouvelle et notes par J. TRICOT, Paris, Vrin, 1951, p. V), dont notamment le fait que ceux-ci « apparaissent comme un complément du traité de l'Âme » (*ibid.*, p. V-VI), puisque « leur contenu tend [...] à renforcer et à préciser [...] les analyses du *De anima* » (*ibid.*, p. VI). La justification de Tricot se résume donc ainsi : parce que le traité *De l'âme* et les *Parva naturalia* forment une suite objective, il faut alors croire que ceux-ci viennent d'un même auteur ; et comme on sait par ailleurs que l'auteur du *De anima* est Aristote, il convient de penser que ce dernier est également l'auteur des *Petits traités*.

189. *Aristotle*, p. 9.

190. « *The Authenticity of Aristotle's Categories* », p. 129 (nous soulignons). Bien que la chose soit plutôt accessoire, on notera ici que cette affirmation de De Rijk est incontestablement fautive : à quelque époque que ce soit, en effet, une vaste majorité d'interprètes a épousé la thèse de l'authenticité des *Catégories*. En plus des cas de Ross et De Rijk, on aurait pu signaler l'exemple d'Y. PELLETIER, qui, tout en déclarant qu'il est « impossible de porter un jugement définitif » sur la question de l'authenticité des *Catégories* (ARISTOTE, *Les Attributions [Catégories]*, le texte aristotélicien et les prolégomènes d'Ammonios d'Hermeias, présentés, traduits et annotés par Y. PELLETIER, avec la collaboration de G. ALLARD et de L. BRUNET, Montréal, Bellarmin ; Paris, Les Belles Lettres, 1983, p. 11), affirme néanmoins qu'on doit considérer les chapitres 1 à 9 de l'ouvrage comme authentiques (*ibid.*) ; et qui écrit, dans les premières lignes de son introduction, que les *Catégories* furent « traditionnellement reçues comme première partie de

— et outre le fait que, sur le plan logique, la justification de l'authenticité des *Catégories* par la présence de l'*Organon* risque fort d'impliquer une pétition de principe¹⁹¹ —, on doit tenir pour pratiquement certain, aujourd'hui, que l'*Organon* n'a, dans l'esprit d'Aristote, jamais existé. Et s'il en est ainsi, c'est tout simplement parce que, d'une façon générale, les traités qui composent ce soi-disant « système¹⁹² » n'ont pas le propos et la fonction qui devraient être, selon la tradition, les leurs. Parmi les six traités regroupés, en effet, les *Premiers* et les *Seconds analytiques*, d'un côté, et les *Topiques* et les *Réfutations sophistiques*, de l'autre, forment bel et bien ce qu'on pourrait appeler des suites « naturelles¹⁹³ » ; mais à ceci se résument, une fois qu'on y regarde de près, toutes les associations qu'il est légitime de faire. La fin des *Réfutations sophistiques* (183 b 15-184 b 8), où Aristote indique qu'est maintenant close l'étude du raisonnement, a certes souvent été invoquée à l'appui de l'ordre de lecture traditionnel ; mais comme l'a judicieusement fait remarquer Brunschwig, les lignes 183 a 27-b 15 de l'ouvrage montrent assurément que cette conclusion « ne se réfère [...] qu'au sous-ensemble constitué par les *Topiques* et les *Réfutations Sophistiques*¹⁹⁴ ». Il faut tenir compte aussi, indéniablement, du début des *Topiques* (100 a 20-101 a 17), où Aristote offre une classification des syllogismes qui pourrait sembler appuyer l'ordonnance canonique des *Premiers analytiques*, des *Seconds analytiques*, des *Topiques* et des *Réfutations sophistiques*. Mais outre le fait que, dans ces lignes, il n'est pas proprement question d'un agencement entre différents traités, et outre le fait — toujours possible, mais totalement improuvable — que « les passages d'introduction ainsi que les références [contenus dans les œuvres d'Aristote]

l'*Organon* » (*ibid.*, p. 9 ; nous soulignons). Les exemples de Ross, De Rijk et Pelletier illustrent très bien l'observation de SWIEZAWSKI, qui notait que « parallèlement au développement progressif — et parfois vraiment spectaculaire — des sciences historiques et philologiques [...], certaines manières et traditions persistent » (« Réflexions sur le processus de déformation de la pensée d'Aristote à l'époque moderne », dans *Organon*, 15 [1983], p. 24). Or ces manières et traditions, comme le remarquait en poursuivant le même auteur, « falsifient notre compréhension du passé en laissant leur empreinte sur le progrès ultérieur des recherches » ; et il est, par conséquent, « très important de tenir compte de l'existence de ces déformations, vu leur influence sur le développement correct des recherches historiques ultérieures » (*ibid.*).

191. Puisqu'en effet, et comme l'a pertinemment noté MORAUX, la croyance en un *Organon* voulu et planifié par Aristote semble pour sa part devoir reposer sur la présupposition que les *Catégories* sont authentiques (« La critique d'authenticité chez les commentateurs grecs d'Aristote », p. 287).

192. Dont on ne trouve, signalons-le en passant, aucune mention dans tout le *corpus*, et dont la plus vieille attestation ne remonte qu'à Ammonius (à ce propos, on consultera A. MANSION, *Introduction à la Physique Aristotélicienne*, p. 8, n. 9 ; comme l'observe Mansion, Ammonius n'était probablement pas l'inventeur de la classification, mais rien ne permet pour autant de faire remonter celle-ci à une date très ancienne : quoi qu'en dise EBBESEN [« Porphyry's legacy to logic : a reconstruction », p. 146], en effet, il appert que même Porphyre, au moment de la rédaction de l'*Isagoge*, ignorait la séquence des traités de « logique » qui, de Boèce jusqu'à nous, fut reproduite dans la quasi totalité des manuscrits et des éditions [sur ce dernier point, voir F. SOLMSEN, « Boethius and the history of the *Organon* », *American Journal of Philology*, 65 (1944), p. 69-74]).

193. Et encore, faut-il le préciser, l'articulation des *Premiers* et des *Seconds analytiques* est d'un type assez particulier, puisque, comme l'a brillamment démontré J. BARNES, « theoretically speaking, most of Aristotle's Apodeictic can be prised away from the formal theory of the Syllogism ; and historically speaking, there is good reason to believe that Aristotle worked out much of his Apodeictic, and wrote it down, before he had conceived of Syllogistic » (« Proof and the Syllogism », dans E. BERTI, éd., *Aristotle on Science : The « Posterior Analytics »*, Padua, Editrice Antenore, 1981, p. 57).

194. « Sur quelques malentendus concernant la logique d'Aristote », p. 425.

peuvent [...] être de la main de scolaires ou d'éditeurs postérieurs¹⁹⁵ », cette considération ne fait tout bonnement pas le poids face au fait, qui heurte de plein fouet le point de vue traditionnel, que la théorie du syllogisme présentée dans les *Premiers analytiques* non seulement n'aide en rien, sur le plan pratique, l'étude de la dialectique, mais n'a même aucune espèce de rapport, sur le plan théorique, avec cette dernière. Et c'est là un point qui, malgré son caractère quelque peu iconoclaste, peut aisément être constaté. Pour comprendre et « définir la nature » du raisonnement dialectique, comme l'expliquait ainsi Brunschwig dans son ouvrage fondamental de 1967, « il convient d'oublier provisoirement ce que nous savons du syllogisme classique, dont Aristote a donné la théorie dans les *Premiers Analytiques* » : « [...] on en chercherait en vain, dans les *Topiques*, la structure caractéristique »¹⁹⁶. C'est qu'en effet, les arguments dialectiques sont des arguments qui, très souvent, non seulement ne revêtent pas naturellement la forme syllogistique, mais qu'il est même carrément impossible de traduire sous cette forme¹⁹⁷. Et il n'y a rien là, au fond, que de très compréhensible, puisque les lieux dialectiques, qui représentent l'objet propre des *Topiques*, contiennent habituellement — et comme on semble l'avoir redécouvert aujourd'hui — des lois logiques¹⁹⁸, ou si l'on préfère encore des « principes généraux formels »¹⁹⁹, qui constituent par eux-mêmes des « modèles d'inférence »²⁰⁰ venant accomplir, dans un raisonnement dialectique, la même fonction que la structure du

195. L. ELDERS, « Aristote : sa pensée, ses textes, son influence », *Revue thomiste*, 90 (1990), p. 153.

196. J. BRUNSCHWIG, *Aristote. Topiques*, t. 1 (livres I-IV), texte établi et traduit par J. BRUNSCHWIG, Paris, Les Belles Lettres, 1967, p. XXX. L'ouvrage de Brunschwig constitue toujours, avec l'excellente monographie de W.A. DE PATER (*Les Topiques d'Aristote et la dialectique platonicienne. La méthodologie de la définition*, Fribourg, Éditions St. Paul, 1965), la meilleure introduction à la théorie qui est présentée dans les *Topiques*. En fait, même, il ne serait pas exagéré d'affirmer que ce n'est qu'avec les études de Brunschwig et de De Pater qu'on a véritablement commencé à comprendre, à l'époque moderne, le propos du traité. Pour s'en convaincre, on n'aurait qu'à relire les définitions très approximatives du concept de lieu (τόπος) que donnaient, avant ceux-ci, des auteurs par ailleurs aussi compétents que Prantl, Ross ou Solmsen (pour un exposé de ces définitions, voir DE PATER, *ibid.*, p. 92-93).

197. On consultera, à ce sujet, I.M. BOCHENSKI, *A History of Formal Logic*, trad. I. Thomas, Notre Dame, University of Notre Dame Press, 1961, p. 88-98 ; de même que R. SMITH, « Dialectic and the Syllogism », *Ancient Philosophy*, 14 (1994), *Special Issue : Logic, Dialectic, and Science in Aristotle*, R. BOLTON, R. SMITH, éd., p. 136 : « The Topics », comme le résume Smith, « makes use of many argumentative patterns, especially from propositional logic and the logic of relatives, which cannot be put into syllogistic form ».

198. BRUNSCHWIG, *Aristote. Topiques*, p. xl, et W.A. DE PATER, « La fonction du lieu et de l'instrument dans les *Topiques* », dans *Aristotle on Dialectic. The Topics*, p. 165.

199. J. BARNES, « Philosophie et dialectique », dans *Penser avec Aristote*, p. 107. Cette façon de comprendre les lieux était déjà en effet, comme l'a révélé O. BIRD dans une éclairante série d'articles, celle des logiciens médiévaux (« The Logical Interest of the Topics as Seen in Abelard », *Modern Schoolman*, 37 [1959], p. 53-57 ; « The Formalizing of the Topics in Mediaeval Logic », *Notre Dame Journal of Formal Logic*, 1 [1960], p. 138-149 ; « Problem [b] : The Re-discovery of the "Topics". Prof. Toulmin's Inference-Warrants », *Proceedings of the American Catholic Philosophical Association*, 34 [1960], p. 200-205 ; « Topic and Consequence in Ockham's Logic », *Notre Dame Journal of Formal Logic*, 2 [1961], p. 65-78 ; « The Tradition of the Logical Topics : Aristotle to Ockham », *Journal of the History of Ideas*, 23 [1962], p. 307-323).

200. BARNES, « Philosophie et dialectique », p. 108. La formule utilisée ici par Barnes est, notons-le, presque identique à celle que privilégiait Abélard, qui définissait pour sa part le lieu comme une « force d'inférence » (*vis inferentiae*) (cité dans BIRD, « The Formalizing of the Topics in Mediaeval Logic », p. 141).

syllogisme « classique²⁰¹ ». De sorte qu'on doit, à l'heure actuelle, admettre la chose comme une certitude : rien ne permet de justifier qu'on fasse des *Premiers analytiques* un point de passage obligé à l'étude des *Topiques*.

Et quant à l'opinion selon laquelle il faudrait, en guise de préparation à la lecture des *Premiers analytiques*, assimiler le contenu des *Catégories* et du *De l'interprétation*, celle-ci est, comme l'a récemment mis en évidence R. Bodéüs, tout aussi mal fondée. On peut d'abord constater, en effet, que les chapitres liminaires des *Premiers analytiques* exposent toutes les notions qu'il est nécessaire de maîtriser pour pouvoir entendre les leçons subséquentes sur la nature et les figures du syllogisme, et que, conséquemment, aucune lecture préalable du *De l'interprétation* ne s'impose²⁰². Et c'est là un fait qui, encore une fois, ne devrait pas vraiment surprendre, puisque dans une théorie du raisonnement qui est — comme la théorie aristotélicienne — une logique des termes²⁰³, il tombe sous le sens que « les questions que soulèvent [...] les jugements propositionnels sont [...] sans intérêt majeur pour la syllogistique formelle²⁰⁴ ». Quant aux *Catégories* — et outre la considération, d'ordre purement factuel, que les éléments présentés en ce traité ne sont jamais exploités dans l'*Hermeneia* et les *Premiers analytiques*²⁰⁵ —, il est *a priori* impossible que celles-ci aient eu, à l'origine, le mandat que leur a assigné la tradition ; et ce, comme nous l'avons déjà vu, parce que les catégories n'en constituent même pas le sujet principal : le traité, en effet, « ne prend en compte qu'une petite fraction d'entre elles (les quatre premières) et, dans sa seconde partie ("les postprédicaments"), il est consacré à autre chose²⁰⁶ ». Et quand bien même on supposait, pour la forme, que les *Catégories* ont réellement pour objet les « genres suprêmes », il serait encore complètement impensable que celles-ci aient été conçues pour prendre place dans un système de

201. Et c'est là un point qu'OCCAM semblait avoir clairement aperçu, puisque ce dernier ne met à profit le contenu des *Topiques*, en effet, que dans la section de sa *Somme de logique* consacrée aux arguments *non syllogistiques* (*Summa logica* 3-3.1, 383 ; cité dans BIRD, « The Tradition of the Logical Topics : Aristotle to Ockham », p. 317).

202. Nous résumons à grands traits, ici, les observations de BODÉÜS (« L'influence historique du stoïcisme sur l'interprétation de l'œuvre philosophique d'Aristote », p. 582).

203. Et non pas — comme la théorie stoïcienne — une logique des propositions.

204. *Ibid.*, p. 583.

205. Car la syllogistique des *Premiers analytiques*, notamment, « traite des termes sous la forme de variables symboliques et donc se passe entièrement des distinctions catégoriales » (*ibid.*, p. 585).

206. *Ibid.*, p. 585. Ce peu de cohésion du traité a été admirablement discuté et souligné par FREDE (voir son « The Title, Unity, and Authenticity of the Aristotelian *Categories* », p. 13-17 et 21-24, mais aussi son « Categories in Aristotle », dans D.J. O'MEARA, éd., *Studies in Aristotle*, Washington, Catholic University of America Press, 1981, p. 2-4). On se référera en outre à ces deux articles pour ce qui est de la possibilité que les *Prédicaments* et les *Postprédicaments* aient été arbitrairement réunis, dans l'Antiquité, par un commentateur anonyme : Frede y démontre qu'il faut rejeter cette hypothèse, que rien ne vient étayer. On pourra lire aussi, sur le même sujet, les remarques de J.P. ANTON, « On the Meaning of *Kategoria* in Aristotle's *Categories* », dans A. PREUS, J.P. ANTON, éd., *Essays in Ancient Greek Philosophy V. Aristotle's Ontology*, Albany, State University of New York Press, 1992, p. 4. En fait, comme l'écrit D. MORRISON, « when you take the first part of the *Categories* together with the second part, the *Postpredicamenta*, the impression you are left with is that they are parts of a treatise whose object was to give us a philosophical instrumentarium, an organon, somewhat similar to the dictionary of *Met. Delta* » (« The Taxonomical Interpretation of Aristotle's *Categories* : A Criticism », dans *Essays in Ancient Greek Philosophy V. Aristotle's Ontology*, p. 40).

logique, puisque le propos du traité, en effet, et comme le reconnaissent maintenant la plupart des commentateurs, n'est même pas à proprement parler d'ordre « logique²⁰⁷ ».

L'image traditionnelle d'un ensemble cohérent et systématique formé par les *Catégories*, le *De l'interprétation*, les *Premiers analytiques*, les *Seconds analytiques*, les *Topiques* et les *Réfutations sophistiques* apparaît donc nettement, sous la loupe de l'érudition moderne, comme un collage auquel ne correspond, dans la réalité première du péripatétisme, aucun objet véritable²⁰⁸. Et le fait que Théophraste — qui connaissait certainement mieux que quiconque la représentation que se faisait Aristote des rapports entre les différents champs du savoir — n'a jamais jugé bon, dans son effort de figement de l'aristotélisme, d'écrire un traité des *Catégories*, ce fait, disons-nous, contribue à renforcer la conclusion qui précède, et contribue ainsi à

207. On peut lire une démonstration particulièrement convaincante de ce fait chez J. OWENS (« Aristotle on Categories », *The Review of Metaphysics*, 14 [1960], plus spécialement p. 74-80). Le commentateur montre de façon lumineuse que le propos des *Catégories* oscille entre l'ontologie, la logique et même la grammaire. On prendra aussi acte, parallèlement à l'analyse d'Owens, des observations de S.K. STRANGE (« Introduction », dans *Porphry. On Aristotle's Categories*, trad. S.K. Strange, Ithaca, Cornell University Press, 1992, p. 6). Malgré cette pluralité de registres, toutefois, il est manifeste que le propos des *Catégories* est surtout d'ordre métaphysique (voir entre autres, pour des explications concises, les exposés de H. MAIER, *Die Syllogistik des Aristoteles*, t. II, Leipzig, Koehler Verlag, 1900, p. 372, n. 1 ; de L.M. DE RIJK, *The Place of the Categories of Being in Aristotle's Philosophy*, p. 88 ; et de C.H. KAHN, « Questions and Categories. Aristotle's doctrine of categories in the light of modern research », dans H. HIZ, éd., *Questions*, Dordrecht, D. Reidel, 1978, p. 248).

208. Mais, demandera-t-on alors avec raison, si la systématisation de certains traités attribués à Aristote en un *Organon* de la science n'était ni expressément voulue par ce dernier, ni même contenue en puissance dans les principes de sa pensée, d'où vient alors celle-ci, et quels en furent surtout, sur le plan intellectuel, les motifs ? Pour cette question, qui transcende évidemment de beaucoup les cadres de notre étude, mais dont l'importance est telle qu'il faut bien ici en glisser quelques mots, nous nous empressons de renvoyer le lecteur à l'article souvent cité de R. BODÉUS, « L'influence historique du stoïcisme sur l'interprétation de l'œuvre philosophique d'Aristote ». Si ce travail fera date, selon nous, dans l'histoire des études aristotéliennes, c'est non seulement parce que Bodéus y prouve, au moyen d'arguments irréfutables, que la pensée d'Aristote n'a rien — au sens usuel du terme — de « systématique », mais aussi et surtout parce que l'auteur y montre, avec une vraisemblance des plus frappantes, que c'est dû à la présence du prisme stoïcien que, dès l'époque hellénistique, on en est venu à lire et à comprendre l'œuvre du Stagirite comme étant composée de différentes « parties », dont l'une aurait été spécifiquement consacrée à la « logique » (voir plus spécialement, sur les notions de « système », de « partie » et de « logique », la pénétrante analyse des p. 558 à 569). L'influence du stoïcisme permet même, de façon plus particulière, de proposer une explication de l'inclusion du *De l'interprétation* et des *Catégories* dans l'*Organon*. Dans la doctrine du Portique, en effet, où la logique est d'essence propositionnelle, et où un argument est défini d'après la « forme grammaticale » du « jugement complexe » qui le compose, « l'étude du raisonnement est naturellement et nécessairement précédée [...] par l'étude grammaticale des jugements » (p. 583) ; et il pouvait donc sembler congru, d'un point de vue teinté de stoïcisme, de faire de l'*Hermeneia* un préambule aux *Premiers analytiques*. Or comme par ailleurs, et toujours dans la théorie stoïcienne, l'analyse des « jugements complexes » requiert de son côté une compréhension des « jugements simples » (p. 583), qui demande elle-même une compréhension des « dicibles incomplets » ou, si l'on préfère encore, des « unités de sens sans liaison » (p. 584), il pouvait paraître tout aussi justifié de faire des *Catégories* — qui décrivent explicitement les catégories comme des « expressions sans aucune liaison » (1 b 25, trad. Tricot) — une propédeutique à l'*Hermeneia*. On notera d'ailleurs ici que les *Catégories* sont, de manière plutôt étrange, le seul traité du *corpus* où les catégories sont présentées comme des « expressions sans liaison », c'est-à-dire comme des expressions « qui signifient indépendamment de leur position éventuelle dans une phrase » (P. AUBENQUE, « Préface », p. IX-X) : partout ailleurs, en effet, celles-ci sont présentées comme des « prédicats » ou des « attributions », c'est-à-dire, très précisément, comme des choses qui se disent et qui signifient *en liaison* (voir à ce propos *ibid.*, de même que S. MANSION, « La première doctrine de la substance : la substance selon Aristote », p. 366).

éliminer un préjugé qui fut historiquement favorable à la thèse de l'authenticité du traité.

*
* * *

Nous avons donc voulu montrer, dans la présente étude, que les quelques indices externes que nous possédons quant à l'origine du traité des *Catégories* pointent franchement en direction de la thèse de l'inauthenticité de l'ouvrage. On pourrait certes objecter que ne figure, parmi les divers faits que nous avons recensés, aucun élément entièrement décisif. Mais comme le remarquait à juste titre R. Syme dans l'une des trop rares publications qui offrent une réflexion théorique sur les façons d'aborder et de traiter les problèmes d'authenticité que posent quelquefois les textes anciens, en l'absence d'un élément à lui seul déterminant, « *cumulation or convergence has to be applied*²⁰⁹ ». Et nous croyons avoir établi que, pour ce qui est du moins des données historiques, les indices actuellement disponibles sur les *Catégories* concordent très bien entre eux. Or ceci serait déjà largement suffisant pour inciter les aristotélisants à faire preuve, dans l'utilisation du traité, de la plus grande prudence.

Mais il resterait évidemment, pour compléter aussi adéquatement que possible la démonstration de l'inauthenticité de l'ouvrage, à prendre en considération le contenu même de celui-ci, et à déterminer si les éléments doctrinaux qui s'y trouvent s'accordent de manière vraiment significative avec les pièces à conviction qu'a su nous livrer l'histoire. Or nous aimerions, en guise de conclusion au présent article, formuler quelques suggestions quant à la façon dont cette analyse devrait être effectuée.

Il serait d'abord de la première utilité, selon nous, de réaliser un bilan véritablement exhaustif des différents arguments de critique interne qui ont, par le passé, été invoqués à l'appui de la thèse de l'inauthenticité. On obtiendrait ainsi, par l'effet des répétitions et des recoupements, un relevé des différences les plus patentes entre les *Catégories* et les autres traités du *corpus*. Mais il importerait aussi — et puisqu'on semble généralement n'avoir tenu compte, dans la littérature, que d'une assez petite partie du traité, et comme on semble n'avoir été capable, pour cette raison, de noter qu'un nombre relativement faible de différences²¹⁰ —, il importerait, disions-nous, de

209. « *Fraud and Imposture* », p. 10. L'article de SYME renferme en outre plusieurs indications qui sont directement applicables au cas des *Catégories*. Nous pensons notamment au fait, signalé par l'auteur, que les témoignages voulant qu'un manuscrit ait été trouvé dans une bibliothèque constituent d'ordinaire une raison suffisante pour tenir en suspicion ce manuscrit (*ibid.*, p. 6 et 7). Or très justement, plus d'un témoignage ancien stipule que c'est dans une bibliothèque que fut découvert le traité des *Catégories* (sur ce point, on consulera MORAUX, « La critique d'authenticité chez les commentateurs grecs d'Aristote », p. 271).

210. Si on fait par exemple la synthèse et la somme de tous les arguments qui ont été énoncés par les deux auteurs qui, depuis le dix-neuvième siècle, ont le mieux défendu la thèse de l'inauthenticité, E. Dupréel et S. Mansion, on constate qu'on ne trouve, dans les cinq écrits où ceux-ci abordent la question de l'origine des *Catégories*, que six arguments de nature textuelle : 1) dans les *Catégories*, le fait d'être *par soi* n'est pas, contrairement à la *Métaphysique*, le critère de la substantialité ; 2) dans les *Catégories*, la substance au sens propre est l'individu *concret*, c'est-à-dire le composé de forme et de matière, tandis que dans la *Métaphysique*, la substance au sens propre n'est que la forme ; 3) dans la *Métaphysique*, et contrairement aux

tenter de cerner encore plus de singularités dans le texte des *Catégories*. Or pour ce faire, il serait certainement approprié de mettre à profit les nombreuses recherches qui, depuis quelques années, ont été menées sur les interprétations anciennes et médiévales du traité. C'est qu'effectivement, pour reprendre la remarque de Sorabji à propos des œuvres exégétiques des néoplatoniciens, « *the commentaries draw one's attention to hundreds of phrases, sentences and ideas in Aristotle, which one could easily have passed over, however often one read him*²¹¹ ». On en trouve une excellente illustration chez Philopon, qui fait ainsi observer — ce que ne paraissent pas avoir aperçu les commentateurs qui, à notre époque, ont cherché à nier l'authenticité du traité — que les *Catégories*, en présentant les qualités individuelles comme étant inséparables des substances qui les portent, entre en contradiction avec la leçon du *De anima*, selon laquelle, au contraire, la perception d'une qualité comme la senteur peut s'effectuer indépendamment de tout contact avec l'objet qui en est l'origine²¹².

En ce qui regarde par ailleurs la façon dont ces dissemblances, une fois répertoriées, devraient être traitées, il convient avant tout, à notre sens, de se garder de tomber dans l'excès inverse de celui qui fut, pendant tant d'années, l'apanage du génétisme. Alors que dans l'optique issue des travaux de Jaeger, en effet, il était quasi toujours présumé que toute discordance entre deux ou plusieurs passages du *corpus* était le résultat d'une évolution intellectuelle de la part d'Aristote, on pourrait maintenant être tenté d'estimer, avec le même degré d'apriorisme, qu'une réelle incohérence dans les textes est tout bonnement le signe d'une corruption, ou bien d'une interpolation, ou bien même encore, dans le cas d'un traité suspect comme les *Catégories*, d'une pure contrefaçon²¹³. Mais une telle attitude serait, assurément, aussi fautive que néfaste. Le génétisme tel que nous l'avons connu, en effet, avec ses manières et caractéristiques, est une chose ; mais la simple idée qu'Aristote ait pu écrire certains ouvrages, comme le font presque tous les auteurs philosophiques de quelque importance, dans les périodes qui précèdent ou suivent son acmé, en est une autre. Et il serait évidemment ridicule d'ignorer les possibilités qui, pour ce qui est des différences doctrinales qui existent entre certains écrits mis sous le nom du Stagirite, dé-

Catégories, l'individu est présenté comme quelque chose de déterminé, et non simplement comme un substrat ; 4) il est, d'après les *Catégories*, des substances premières et des substances secondes, et donc deux degrés de substantialité, mais il n'est, selon la *Métaphysique*, qu'un seul degré ; 5) d'après les *Catégories*, l'universel participe à la substantialité, mais selon la *Métaphysique*, aucun universel n'est substance ; et 6) dans la *Métaphysique*, le lien unissant l'accident et son sujet est d'ordre plus « existentiel » que dans les *Catégories* (nous laissons à une étude détaillée le soin de donner, avec précision, toutes les références).

211. « The ancient commentators on Aristotle », p. 15.

212. Cet exemple est signalé par SORABJI, *ibid.*, p. 26.

213. C'est ce type de retour extrême du balancier qu'on observe chez C. LORD : « Jaeger's approach », écrit ainsi celui-ci, « has tended to assume that Aristotle's development is the crucial factor, and that the external condition of a text contributes little to tracing that development. In so doing, however, it has generally taken for granted something that is intrinsically implausible — that a text which comes directly from the hand of Aristotle will betray gross substantive inconsistencies deriving from chronological differences between its different parts. It would seem to make better sense to suppose that works regularly used by Aristotle for teaching purposes, even if composed over a period of time, would reveal a broad consistency, and that the existence of manifest inconsistency therefore creates a prima facie case for inauthenticity » (« On the Early History of the Aristotelian Corpus », p. 160 ; nous soulignons).

coulent de celle-ci. Or sous ce rapport, il est absolument certain que si les *Catégories* sont bel et bien d'Aristote, celles-ci ne peuvent être qu'un « ouvrage de jeunesse » : c'est là un point sur lequel, constatant la nature de quelques-unes des particularités du traité, les divers acteurs du débat passé, partisans de l'inauthenticité *comme de l'authenticité*, ont bien su se mettre d'accord²¹⁴ ; et c'est là un point qui, partant, mérite d'être vu comme définitivement acquis. Or cette donnée — en plus de faire ressortir dans le texte des *Catégories* un anachronisme assez flagrant, à savoir la double mention, comme exemple de « lieu », du Lycée²¹⁵ — a une conséquence des plus importantes : elle vient préciser la question de savoir quelle signification il faut donner aux irrégularités doctrinales observables dans le traité, en transformant en effet celle-ci en la question de savoir s'il est possible, pour l'*ensemble* de ces particularités, d'être le fait d'un jeune Aristote, dont la pensée n'aurait pas atteint son plein développement. Or pour proposer une réponse à cette question sans replonger dans les eaux du génétisme traditionnel, il importerait impérativement, selon nous, de faire trois choses. Dans un premier temps, admettre que l'évolution qu'a pu subir la philosophie du Stagirite entre les *Catégories* et les « traités de maturité » ne sera réellement compréhensible, vu la complexité générale de la réflexion aristotélicienne, que si l'on cherche à penser celle-ci en prenant en considération plus d'un critère et plus d'un vecteur de développement. Puis, dans un deuxième temps, tenter de rattacher — ce qu'on a très rarement fait — *tous* les faits textuels pertinents aux vecteurs ou aux critères auxquels ils se rapportent naturellement ; et surtout tenter de déterminer, pour chaque critère ou vecteur, si les faits relevés s'harmonisent entre eux et marquent une direction évolutive précise²¹⁶, qui part évidemment des *Catégories* pour aboutir aux autres traités²¹⁷. Et finalement, se demander si les différentes trajectoires évolutives

214. On prendra acte, entre autres, des avis de E. DUPRÉEL (« Aristote et le Traité des Catégories », p. 234), de L.M. DE RIJK (The Authenticity of Aristotle's *Categories*, p. 141), et de S. MANSION (« Notes de la deuxième édition », p. 352). Les dissimilitudes entre le traité des *Catégories* et le reste du *corpus* sont même si manifestes, comme le notait A.H. CHROUST, que dès avant Jaeger — c'est-à-dire à l'intérieur même d'une époque où prévalait « the firm belief that the traditional *Corpus Aristotelicum* on the whole constituted a single integrated doctrinal unity reflecting in an essentially systematic form the final and authoritative views of Aristotle on logic, physics, ethics, politics, metaphysics and poetics » (« The First Thirty Years of Modern Aristotelian Scholarship [1912-1942] », p. 27) —, des commentateurs comme E. Zeller et H. Maier avaient été forcés de supposer, pour expliquer les « lacunes » du traité, que celui-ci était l'œuvre d'un jeune Aristote (*ibid.*, p. 37-38).

215. Voir en effet 2 a 2 et 11 b 14. Cet élément, notons-le, avait déjà été signalé par JAEGER : « the *Categories* », écrivait celui-ci dans son ouvrage archiconnu, « cannot be an early work because the Lyceum is given as an example of the category of place ; and this undoubtedly refers to the school » (*Aristotle, Fundamentals of the History of His Development*, p. 46, n. 3).

216. Il faudrait par exemple tenter de comprendre comment, en ce qui regarde le concept de substance, et en fonction du degré de ressemblance avec le platonisme, les *Catégories* peuvent simultanément soutenir que la matière intervient dans la composition de la substance première et que l'universel est doté d'une subsistance : la première de ces positions, en effet, est *plus éloignée* des théories de Platon que la position correspondante de la *Métaphysique*, alors que la seconde en est, au contraire, *plus proche*.

217. Et il faudrait certainement expliquer, à cet effet, comment les *Catégories* peuvent exposer des distinctions qui, comme l'avait bien vu Syrianus, invalident certaines des objections adressées par la *Métaphysique* à la théorie des Idées (on lira sur ce point l'intéressante étude de R.L. CARDULLO, « Syrianus défenseur de Platon contre Aristote. Selon le témoignage d'Asclepius [*Métaphysique* 433, 9 – 436, 6] », dans *Contre Platon*, tome 1 : *Le platonisme dévoilé*, textes réunis par M. DIXSAUT, Paris, Vrin, 1993, voir plus spécialement les p. 206, 207 et 214).

qu'on aura, éventuellement, repérées, ont pu raisonnablement se développer et co-exister dans l'esprit d'un penseur qu'il faut certes croire original et créatif, mais aussi doté d'un sens aigu de la cohérence²¹⁸. Or si jamais on arrivait à montrer que les *Catégories* ne peuvent trouver leur place dans un modèle plausible de développement, on aurait là un indice additionnel que l'ouvrage est le produit d'une main postérieure, qui aurait tâché de réunir, dans un cadre qui se voulait éclectique, divers éléments doctrinaux qui manquaient, en réalité, de compatibilité²¹⁹.

La question de l'origine des *Catégories* a, il est vrai, déjà mobilisé beaucoup d'énergies. Mais compte tenu de l'importance historique et philosophique du traité, il ne saurait faire de doute qu'un nouvel examen, véritablement scrupuleux et attentif, des différents indices internes que peut receler celui-ci, mérite d'être entrepris.

218. Dans l'introduction d'un ouvrage récent, ayant pour but de réaffirmer le bien-fondé d'un point de vue évolutionniste, et s'employant à définir de façon critique « what is at stake in the budding revival of developmental studies », W. WIANS a énoncé quelques-unes des recommandations qui précèdent. « Can interpreters », demandait ainsi celui-ci, « avoid the mistakes of earlier developmentalists — particularly a readiness to discern chronological strata behind every apparent conflict in doctrines ? » (« Introduction », dans W. WIANS, éd., *Aristotle's Philosophical Development, Problems and Prospects*, Lanham, Rowman & Littlefield Publishers, Inc, 1996, p. IX). « A developmental approach », répondait-il, « retains its plausibility ; but the genetic question may be asked from several different perspectives, a fact not always recognized in the literature [...]. The problem may be cast as one of the distance between Aristotle and Plato, or we may seek to understand the internal dynamics behind evolving doctrines without reference to the Academy ; we may study the development of a single doctrine, or the interactions among several ; we may search for great discontinuities in his thought, or find the continuous unfolding of a theme over his entire career » (*ibid.*, p. XII). Mais dans les faits, toutefois — et nous regrettons d'avoir à le dire —, les ouvrages que Wiens semble vouloir associer à ce « renouveau » du génétisme (comme les livres de B. DUMOULIN, *Analyse génétique de la Métaphysique d'Aristote*, Montréal, Bellarmin, 1986 ; de D.W. GRAHAM, *Aristotle's Two Systems*, Oxford, The Clarendon Press, 1987 ; de T.H. IRWIN, *Aristotle's First Principles*, Oxford, The Clarendon Press, 1988 ; et de J.M. RIST, *The Mind of Aristotle*, Toronto, University of Toronto Press, 1989) sont très loins (et comme la plupart des recenseurs desdits ouvrages l'ont souligné) d'éviter les écueils traditionnels de la méthode jaegerienne. WIANS lui-même, malgré toutes ses prescriptions, semble à l'occasion éprouver quelques difficultés à s'abstraire des façons habituelles de penser : « there is now widespread agreement », donne-t-il ainsi comme exemple de la « fécondité passée » du génétisme, « about the extent of the genuine corpus, including almost as a matter of course works and materials that were once rejected or viewed as suspect. I refer particularly to the *Categories*, the *Eudemian Ethics*, and the fragments » (*ibid.*, p. XIII). Autrement dit, Wiens ne comprend pas que si ces écrits furent presque toujours tenus pour authentiques par les évolutionnistes du passé, c'est tout simplement parce que ces derniers — à l'exception très notable, comme nous venons tout juste de le voir, de Jaeger lui-même — prenaient systématiquement pour acquis que toute discordance dans les textes ne dénotait qu'une évolution intellectuelle de la part d'un seul et même auteur : Aristote.

219. Et, ici encore, il ne serait pas totalement saugrenu, pour mieux juger de ce qu'on pourrait appeler le « profil théorique » des *Catégories*, de prendre en considération les résultats des recherches actuelles sur les interprétations anciennes et médiévales du traité. Rien n'interdit en effet de concevoir la série des multiples interprétations passées comme une sorte de vaste « test conceptuel », ayant déjà permis d'éprouver, en partie du moins, la cohérence interne des *Catégories*, tout comme la nature de leurs relations avec les autres écrits du corpus. Or à pareil égard, on pourrait trouver remarquable que, dans un ouvrage où il étudie sur la longue durée la querelle des universaux, et où il s'applique entre autres à débusquer, dans l'histoire de cette querelle, des « faits de structure déterminés par l'état des corpus accessibles » (*La Querelle des universaux. De Platon à la fin du Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1996, p. 13), un chercheur comme A. de LIBERA soit porté à écrire — lors même qu'il n'est aucunement préoccupé par la question de l'authenticité du traité — que le problème des universaux est, ni plus ni moins, « né de la confrontation du corpus aristotélicien avec ces *Catégories* qui ont toujours été en lui comme un corps étranger » (*ibid.*, p. 33 ; nous soulignons).